

# RAPPORT FINANCIER



## RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts, et de la Loi 17 -95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée par la Loi 20-05, notamment ses titres IV et V et de leurs articles 107 et suivants et des articles 29 et suivants des statuts BMCE Bank, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

### ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2011

#### 1. Résultats et Indicateurs Bilantiels Consolidés

##### ◆ Réalisations Financières du Groupe BMCE Bank

Le Total Bilan du Groupe BMCE Bank a franchi pour la première fois le cap des 200 MMDH, atteignant 208 MMDH au 31 décembre 2011, affichant ainsi une progression de +11,2% contre 187 MMDH au 31 décembre 2010.

Le total actif inclut une progression de +13% des crédits à la clientèle dont l'encours a évolué de 107 MMDH au 31 décembre 2010 à 121 MMDH au 31 décembre 2011.

Concernant les réalisations financières, le Produit Net Bancaire affiche une progression de +7,8% passant de 7 552 MDH au 31 décembre 2010 à 8 140 MDH au 31 décembre 2011.

Le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de +4,1%, s'élevant à 3 016 MDH au 31 décembre 2011.

Le résultat net part de groupe s'élève à 850,2 MDH au 31 décembre 2011, contre 818,9 MDH au 31 décembre 2010 soit une progression de +3,8%.

Le coût du risque enregistre une hausse de +6,4% passant de 819 MDH à 872 MDH.

Au niveau international, BMCE Bank a renforcé sa part dans le Groupe Bank of Africa, en la portant à 59,4% au 31 décembre 2011 contre 55,8% au 31 décembre 2010. Au Maroc, la Banque a augmenté sa participation dans Locasom pour atteindre désormais 97,3% courant le deuxième semestre 2011. Par ailleurs, le périmètre de consolidation s'est élargi en intégrant la filiale RM Experts, nouvellement créée, et spécialisée dans le recouvrement.

##### ◆ Capitaux Propres Groupe

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres du Groupe BMCE Bank s'élèvent à 16 385 MDH contre 15 819 MDH à fin décembre 2010, soit une progression de +3,6%.

En part de groupe, les capitaux propres s'élèvent à 12 428 MDH au 31 décembre 2011.

##### ◆ Contribution des Filières au Résultat Part de Groupe

Les contributions au résultat net part de groupe BMCE Bank par filière se présentent comme suit :

	RNPG		Var	Part	
	2011	2010		2011	2010
<b>ACTIVITES AU MAROC</b>	<b>551 238</b>	<b>820 186</b>	<b>-33%</b>	<b>65%</b>	<b>100%</b>
BMCE Bank	342 439	610 451	-44%	40%	75%
BMCE Bank (Contribution hors PRG)	528 163	610 451	-13%	51%	75%
<b>ACTIVITES FILIALISEES</b>	<b>208 799</b>	<b>209 735</b>	<b>0%</b>	<b>25%</b>	<b>26%</b>
SFS	152 807	119 495	28%	18%	15%
GABA	37 843	68 634	-45%	4%	8%
Autres*	18 149	21 606	-16%	2%	3%
<b>ACTIVITES A L'ETRANGER</b>	<b>298 960</b>	<b>-1 216</b>	<b>NS</b>	<b>35%</b>	<b>0%</b>
Europe	-10 723	-260 672	96%	-1%	-32%
Afrique	309 683	259 456	19%	36%	32%
Résultat Net Part du Group	850 198	818 971	3,8%	100%	100%

En KDM

La contribution des activités au Maroc s'élève à 65% contre 35% pour les activités à l'international, principalement suite aux performances des filiales africaines. La filière Europe a résorbé son déficit de manière considérable en passant de -260 MDH à -10 MDH suite au plan de restructuration initié par la banque pour optimiser sa présence européenne.

### RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES AGREGES

#### 2. BMCE Bank - Activité Agrégée

Au 31 décembre 2011, le total bilan agrégé de la Banque a atteint 148,6 MMDH à fin 2011 contre 134,5 MMDH à fin 2010, soit une hausse de +10,4%.

Les créances sur la clientèle ont progressé de +11,2% passant de 79,3 MMDH à 88,2 MMDH et les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de +7,1%, affichant 93,7 MMDH à fin décembre 2011 contre 87,4 MMDH à fin décembre 2010.

Le RBE affiche une hausse de +12,8%, passant de 1 153 MDH à fin 2010 à 1 301 MDH à fin 2011.

Le résultat net agrégé de BMCE Bank ressort à 545 MDH contre 522 MDH à fin 2010, soit une progression de +4,4% après constatation d'une PRG nette de 160 MDH (255 MDH en brute).

##### ◆ Éléments d'Activité de la Banque au Maroc

###### • Dépôts de la clientèle

Les ressources clientèle de l'activité Maroc ont enregistré une progression de +7,1%, passant de 87,4 MMDH à fin 2010 à 93,7 MMDH à fin 2011.

Les comptes à vue créditeurs (comptes chèques et courants) se sont inscrits en hausse de +7,3% pour s'établir à 49 073 MDH à fin 2011 contre 45 722 MDH à fin 2010.

**EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES RESSOURCES (MDH)**



Les comptes d'épargne (comptes sur carnets) ont connu une évolution de +6,7%, passant de 15 258 MDH à fin 2010 à 16 287 MDH à fin 2011.

Par ailleurs, les dépôts à terme ont progressé de +8,1% pour s'élever à 26 181 MDH à fin 2011 contre 24 215 MDH à fin 2010.

La part de marché de BMCE Bank en ressources globales de la clientèle a enregistré une croissance légèrement supérieure au secteur, passant de 14,20% à fin 2010 à 14,35% à fin 2011.

Par type de dépôts, les parts de marché se présentent comme suit :

**PARTS DE MARCHÉ PAR TYPE DE DÉPÔTS**



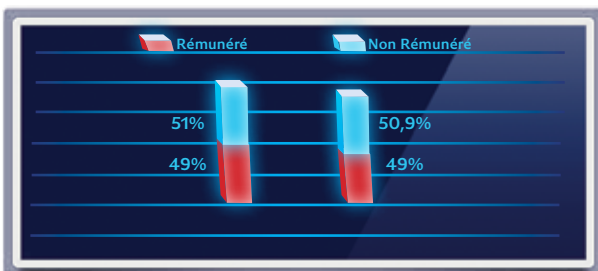
- La part de marché des comptes chèques se maintient à 13,8% à fin décembre 2011.

- La part de marché des comptes courants passe de 12,05% à fin 2010 à 11,56% à fin 2011, soit -0,5%.

- La part de marché des comptes sur carnet a connu un recul de -0,55% pour s'établir à 19,25% à fin 2011.

- Enfin, les dépôts à terme ont vu leur part de marché augmenter de 15,13% à fin 2010 à 16,59% à fin 2011.

**STRUCTURE DES DÉPÔTS**



En termes de structure des dépôts et en incluant l'encours des certificats de dépôts émis par la Banque, la part des dépôts rémunérés reste stable par rapport à l'année dernière, à près de 49% du total des ressources à fin 2011.

**• Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle s'inscrivent en hausse de +11,2% pour s'établir à 88,2 MMDH à fin 2011 contre 79,3 MMDH à fin 2010.

Cette croissance s'explique par les variations suivantes :

- Une hausse des crédits aux entreprises (trésorerie et équipement) de +13,7%, passant de 32 738 MDH à fin 2010 à 37 220 MDH à fin 2011.
- Une progression de +9,2% des crédits immobiliers aux particuliers passant de 17 118 MDH à fin 2010 à 18 699 MDH à fin 2011.
- Une évolution de l'encours global des crédits à la consommation de +4,7%,

La part de marché sur les crédits est en hausse de +0,10p%, affichant 13,07% à fin 2011 contre 12,97% à fin 2010 :

- La part de marché des crédits aux sociétés de financement a enregistré une hausse de +0,52p%, de 17,85% à fin 2010 à 18,37% à fin 2011;
- La part de marché des crédits à l'entreprise (trésorerie et équipement) s'est inscrite en hausse de +0,14p% passant de 11,08% à fin 2010 à 11,22% à fin 2011.
- Les crédits de financement de la promotion immobilière ont vu leur part de marché évoluer de +0,46p%, passant ainsi de 13,15% à fin 2010 à 13,61% à fin 2011 ;
- Les crédits à la consommation affichent une part de marché de 18,45% contre 19,45% à fin 2010.
- La part de marché des crédits immobiliers aux particuliers a connu un léger recul, passant de 13,61% à 13,51% à fin 2011.

**◆ Produit Net Bancaire**

A fin 2011, le PNB agrégé de BMCE Bank s'est élevé à 4 063 MDH contre 3 951 MDH à fin 2010, soit +2,8%. Cette progression est impactée par (i) la baisse des activités de marché (-20%, soit -70 MDH) (ii) la volatilité de la performance de la Sicav Maroc Valeurs corrélée aux fluctuations du marché boursier (+60 MDH en 2010 contre -43 MDH en 2011) et (iii) le résultat sur actions propres enregistré l'année dernière (+30 MDH). Retraitée de ces impacts, la progression du PNB ressort à +8,9%.

**EVOLUTION DU PNB ACTIVITÉ AGRÉGÉE -MDH-**



### ● Marge d'intérêts

La marge d'intérêts globale affiche une hausse de +4,6% par rapport à 2010, de 2 354 MDH à 2 463 MDH à fin 2011. Une évolution qui s'explique par la hausse des encours moyens des crédits de +7,1% et des dépôts moyens à vue de +4,2% couplée à une baisse de la marge d'intermédiation de 0,13% passant de 3,51% à 3,38%.

### ● Marge sur commissions

La marge sur commissions a enregistré une baisse de -1,5%, passant de 624 MDH à fin 2010 à 615 MDH à fin 2011. Cette baisse est impactée principalement par les revenus non récurrents en Project Finance (26 MDH en 2010 contre 6 MDH en 2011). Retraitée de cette opération, la marge sur commissions évolue de +2,0%. Les revenus sur commissions se déclinent comme suit :

- Les commissions perçues sur « les frais de tenue de compte, les packages et monétiques » ont progressé de 4% pour s'élever à 237 MDH à fin 2011 contre 229 MDH à fin 2010. Les commissions perçues sur vente des packages contribuent à hauteur de 44,2 MDH à fin 2011 contre 23,2 MDH à fin 2010.

- La hausse de +8,7% des commissions générées par le commerce extérieur ;

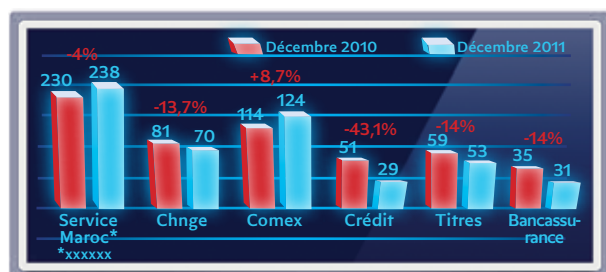
- La baisse des commissions perçues sur l'activité Titres de -14%, corrélée à la morosité du marché boursier ;

- Les commissions de bancassurance s'établissent à 31 MDH à fin 2011 contre 35 MDH à fin 2010 en baisse également de -14% ;

- Les commissions perçues sur l'activité de change manuel ont régressé de -13,7%, passant ainsi de 81 MDH à fin 2010 à 70 MDH à fin 2011 ;

- Par ailleurs, les commissions sur les crédits sont passées de 51 MDH à fin 2010 à 29 MDH à fin 2011, en raison principalement des revenus exceptionnels perçus en Project Finance en 2010.

#### STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA MARGE SUR COMMISSIONS



### ● Résultat des opérations de marché

Le résultat comptable des opérations de marché régresse de -13%, pour atteindre 860 MDH à fin 2011 contre 986 MDH à fin 2010. Cette baisse a été impactée par :

- Le résultat exceptionnel réalisé sur actions propres en 2010 (+30 MDH) et par la volatilité du marché boursier en baisse de -12,8% en 2011 contre +22,1% en 2010 (MASI) ;

- Les gains sur les opérations de change et dérivés agrégés en recul de 232 MDH à fin 2010 à 144 MDH à fin 2011 ;

- La baisse du rendement du portefeuille de placement constitué principalement d'OPCVM obligataires (3,8% en 2011 contre 4,1% en 2010).

### ◆ Autres produits et charges bancaires

Les autres produits bancaires, essentiellement les dividendes perçus sur participations, s'élèvent à 237 MDH à fin 2011 contre 168 MDH à fin 2010, soit +41%.

Par ailleurs, les charges liées au fonds de garantie ont progressé de 3,6% entre 2010 et 2011.

### ◆ Résultat des Opérations sur Immobilisations Financières

Le résultat des opérations sur immobilisations financières s'élève à -135 MDH en 2011 contre -375 MDH en 2010.

Ce résultat s'explique par des dotations constituées principalement sur les participations portugaises pour 103 MDH (contre une dotation de 26 MDH en 2010), BMCE Bank International pour 53 MDH (contre 291 MDH en 2010), RISMA pour 14,6 MDH et HANOUTY pour 10 MDH (contre 54 MDH en 2010). En revanche, des reprises de provisions ont été effectuées, essentiellement sur BMCE Capital pour un montant de 46 MDH.

### ◆ Charges Générales d'Exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à fin 2011 à 2 636 MDH contre 2 442 MDH à fin 2010, soit une progression de +7,9%.

Cette progression s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de +12,5% passant de 1 138 MDH à fin 2010 à 1 281 MDH à fin 2011, suite à (i) l'augmentation syndicale effective à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2011, (ii) la distribution en 2011 de la rémunération variable et, (iii) l'augmentation du budget des liquidations cette année atteignant 58 MDH contre 43 MDH en 2010.

Les autres charges d'exploitation, (s'élevant à 1 043 MDH), enregistrent en revanche une baisse de -0,7% par rapport à 2010 contre une progression moyenne historique sur les quatre dernières années de +10%, traduisant les premiers efforts de rationalisation des dépenses.

Le Réseau est ainsi passé de 613 agences en 2010 à 620 agences en 2011, soit l'ouverture de 7 agences en 2011, conformément à la décision de marquer une pause dans le programme d'extension du réseau.

Le coefficient d'exploitation ressort à 64,9% à fin décembre 2011 contre 61,8% à fin décembre 2010, impacté au niveau du PNB par la baisse de la contribution des activités de marché, et au niveau des charges, par la hausse des charges du personnel suite à des éléments non récurrents (rémunération variable, liquidations et augmentation syndicale).

### ◆ Coût du Risque

A fin 2011, les créances en souffrance concernant l'activité Maroc s'élèvent à 4 349 MDH contre 3 666 MDH une année auparavant.

Pour sa part, l'encours des provisions pour créances en souffrance est passé de 2 661 MDH à fin 2010 à 2 933 MDH à fin 2011 en progression de +10,2% (hors PRG – provision collective de 160 MDH nette / 255 MDH brute).

Le taux de contentieux a progressé de 4,62% en 2010 à 4,93% en 2011 et le taux de couverture des créances de 73% à 67%.

Enfin, le coût du risque net clientèle agrégé recule de -412 MDH à fin 2010 à -308 MDH à fin 2011. En intégrant la PRG constituée (pour un montant brut équivalent de 255 MDH), le coût de risque global retraité ressort à -563 MDH, en progression de +36,5%.

### ◆ Résultat Net

A fin décembre 2011, le résultat courant agrégé avant impôts s'établit à 838 MDH contre 798 MDH à fin 2010, soit une progression de +5,1%.

Après déduction d'une charge d'impôts de 293 MDH à fin 2011, le résultat net agrégé à fin décembre 2011 ressort à 545 MDH contre 522 MDH à fin 2010, soit une hausse de +4,4%.

### ◆ Services Financiers Spécialisés

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG		
	2011	2010	Var	2011	2010	Var	2011	2010	Var
En MDH									
SFS	653 342	596 598	9,51%	-145 168	-144 108	0,74%	152 807	119 493	27,88%
Salafin	272 639	308 647	-11,6%	-69 333	-71 117	-2,51%	63 373	65 160	-2,74%
Maghrébail	338 967	248 100	36,63%	-60 177	-60 726	-0,90%	73 401	47 035	56,06%
Maroc factoring	41 736	39 824	4,80%	-13 569	-12 265	10,63%	14 198	6 653	143,46%
RM Experts	0			-2 089		-4 905			
Heuler Hermes Acmar							4 740	645 634,88%	

La filière Services Financiers Spécialisés a enregistré une hausse de 28% de sa contribution au résultat net consolidé part de groupe au 31 décembre 2011, par rapport au 31 décembre 2010.

Salafin marque une baisse de -11,7% de sa contribution au PNB consolidé, passant de 309 MDH au 31 décembre 2010 à 273 MDH au 31 décembre 2011. Le PNB social enregistre une baisse de -4,6% sur la même période.

Sa contribution au résultat net consolidé part de groupe s'inscrit en recul de -2,7%, passant de 65,2 MDH à 63,4 MDH. Le résultat social de la filiale s'élève à 93,1 MDH contre 100,4 MDH l'année dernière, soit -7,3%.

Par ailleurs, le coefficient d'exploitation de Salafin en social s'est établi à 31,1% au 31 décembre 2011 contre 26,7% au 31 décembre 2010.

Maghrébail enregistre une hausse de +6,4% en PNB social. En termes de résultat net, la contribution de Maghrébail au résultat net consolidé part de groupe est en progression de +56%, de 47 MDH à 73,4 MDH. Le résultat social de Maghrébail a, quant à lui, enregistré une baisse de -1%.

Les charges générales d'exploitation de Maghrébail en comptes sociaux ont baissé de -4,3% sur la même période, le coefficient d'exploitation s'établissant à 23,9% à fin décembre 2011 en nette amélioration par rapport à l'année dernière (26,6% au 31 décembre 2010).

Maroc Factoring, pour sa part, a enregistré une contribution au PNB consolidé du Groupe BMCE Bank de 41,7 MDH en progression de +4,8% par rapport à l'année dernière.

La contribution au résultat net part de groupe de l'entité dédiée au factoring s'est inscrite en hausse passant de 6,6 MDH à 16,2 MDH.

Le résultat social de Maroc Factoring s'est amélioré passant de 10 MDH fin décembre 2010 à 11,2 MDH fin décembre 2011.

RM Experts filiale créée en 2011, spécialisée dans le recouvrement des créances, a été intégrée dans le périmètre de consolidation de la Banque. La filiale a enregistré un résultat social de 1,2 MDH et sa contribution dans le RNPG consolidé ressort à -4,9 MDH.

### ◆ Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG		
	2011	2010	Var	2011	2010	Var	2011	2010	Var
En MDH									
GABA	184 886	250 691	-26,25%	-195 785	-208 253	-5,99%	37 843	68 634	-44,86%
BMCE Capital Gestion	77 994	58 474	33,38%	-21 181	-24 181	-14,88%	25 980	22 018	18,00%
BMCE Capital Bourse	22 603	79 338	-71,51%	-19 638	-26 039	-24,58%	-711	35 295	-102,01
BMCE Capital	84 288	112 879	-25,33%	-154 966	-157 331	1,50%	12 090	9 997	20,94%
CFM							483	1 323	-63,49%

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires a enregistré une baisse de -26,2% de sa contribution au PNB.

Aussi, la contribution au résultat net part de groupe s'est inscrite en recul de 68,6 MDH au 31 décembre 2010 à 37,8 MDH au 31 décembre 2011.

**BMCE Capital Bourse** a enregistré une baisse de 71,5% de sa contribution au PNB consolidé, passant de 79,3 MDH à 22,6 MDH au 31 décembre 2011.

En termes de RNPG, la contribution de BMCE Capital Bourse a significativement reculé, de 35,3 MDH à -1 MDH sur la même période dans un contexte de forte morosité du marché boursier et d'absence d'opérations majeures.

**BMCE Capital Gestion** a enregistré une hausse de 20,2% de son résultat social et de 18% de sa contribution au résultat net part du groupe entre décembre 2010 et décembre 2011.

Le résultat net social de la filiale s'élève à 26,2 MDH au 31 décembre 2011 contre 21,8 MDH au 31 décembre 2010.

Parallèlement, la contribution au PNB consolidé a augmenté de 33,4%, de 58,5 MDH à 77,9 MDH.

**BMCE Capital** a enregistré une hausse de son PNB social de 15% passant de 173,7 MDH au 31 décembre 2010 à 199,8 MDH au 31 décembre 2011.

Le résultat net social ressort à +22,9 MDH au 31 décembre 2011 contre +12,9 MDH une année auparavant.

En termes de contribution au RNPG, et après les retraitements de consolidation, elle s'élève à 12,1 MDH au 31 décembre 2011 contre 9,9 MDH au 31 décembre 2010 soit une hausse de 20,9%.

En comptes sociaux, les charges générales d'exploitation ont baissé de -4,1% entre décembre 2010 et décembre 2011 de 168,1 MDH à 161,3 MDH.

### ◆ Autres Activités Au Maroc

La filière "Autres Activités" du Groupe BMCE Bank regroupe les entités suivantes :

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG			
	En MDH	2011	2010	Var	2011	2010	Var	2011	2010	Var
Autres activités	131 202	109 191	20,16%	-75 470	-66 282	13,86%	22 463	23 075	-2 655%	
Locasom										
EAI								-7 072	-10 44	-577,39%
CID								13 107	13 828	-5,21%
Hanouty								-10 349	-14 253	27,39%

**Locasom** - filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles - a enregistré une contribution de 131,2 MDH au PNB consolidé du Groupe en hausse par rapport à l'année dernière de 20,2%.

Sa contribution en termes de charges générales d'exploitation ressort à 75,5 MDH tandis que sa contribution au résultat net consolidé part de groupe s'élève à 22,5 MDH.

A noter que le Groupe BMCE a augmenté sa participation dans Locasom pour atteindre désormais 97,3% courant le deuxième semestre 2011.

**EAI** - filiale technologique créée en joint venture avec la RMA Watanya et le CIC - a enregistré un résultat social de +0,2 MDH. Par ailleurs, la contribution au résultat net consolidé part de Groupe est de -7,1 MDH.

**Hanouty Shop** : sa contribution au résultat net consolidé part de groupe est négative, soit -10,3 MDH contre -14,3 MDH l'année dernière à la même période. En comptes sociaux, la filiale a enregistré un résultat de -22,7 MDH au 31 décembre 2011 contre -31,3 MDH au 31 décembre 2010.

**CID**, filiale détenue à hauteur de 38,9% de son capital par la Banque, contribue au résultat net consolidé part de groupe à hauteur de 13,1 MDH.

### 3. Résultats et Contributions des Activités à l'Étranger

Au 31 décembre 2011, l'activité à l'international enregistre une nette augmentation de sa contribution au RNPG passant de -1,2 MDH à +298,9 MDH suite principalement à la résorption substantielle du déficit de BMCE Bank International.

Les filiales africaines (BOA, LCB et la BDM), ont enregistré une hausse de leur contribution au RNPG de +19,4% passant de 259,5 MDH à 309,7 MDH au 31 décembre 2011.

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG			
	En MDH	2011	2010	Var	2011	2010	Var	2011	2010	Var
Activités à l'étranger	3 607 699	2 965 469	21,66%	-2 226 023	-1 965 900	15,27%	298 960	-1 213 24	751,78%	
Activités Afrique	3 298 009	2 629 928	25,40%	-1 937 155	-1 502 713	28,91%	309 683	259 456	19,36%	
Activités Europe	309 690	335 540	-7,70	-328 868	-436 187	-29,00%	-10 723	-260 669	95,89%	

### ◆ Activités En Europe

**BBI** a instruit une baisse de son PNB social de -3,9% à 224,2 MDH. Les charges générales d'exploitation ont, pour leur part, reculé de 33,9%, à 271,5 MDH au 31 décembre 2011 contre 410,9 MDH au 31 décembre 2010.

En termes de contribution au résultat net part de groupe, BBI a enregistré un déficit de -51,2 MDH au 31 décembre 2011, contre -297,1 MDH au 31 décembre 2010. Le résultat 2011 inclut la dépréciation du crédit d'impôts de près de 13 MDH.

**BMCE Madrid** a enregistré une progression de son PNB en comptes sociaux de +26,8%, tandis que la contribution en comptes consolidés est en hausse de +15,1%, passant de 92,3 MDH à 106,2 MDH.

En termes de RNPG, la contribution de BMCE Madrid est en progression de +11,2%, passant de 36,4 MDH à 40,5 MDH.

Sur cette même période, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 9,9% de 52,2 MDH à 57,3 MDH en termes de contribution au Groupe.

**BMCE Paris** a transféré l'essentiel de ses activités à BBI dans le cadre de la restructuration des entités européennes du Groupe BMCE Bank, donc sans contribution au PNB consolidé.

En revanche, du fait de la constatation d'une provision additionnelle sur BBI de 35,8 MDH, le résultat social de BMCE Paris ressort déficitaire d'autant.

### ◆ Activités en Afrique

**Bank of Africa** a vu sa contribution au PNB global du Groupe évoluer de +26% passant de 2 391 MDH à 3 007 MDH au 31 décembre 2011.

En termes de charges générales d'exploitation, la contribution de BOA s'élève à 1 786 MDH à fin décembre 2011 contre 1 381 MDH au 31 décembre 2010, en progression de +29%.

La contribution de Bank of Africa au RNPG ressort ainsi à 250 MDH au 31 décembre 2011 contre 212 MDH l'année dernière, en hausse de +17,9%.

En comptes sociaux, le résultat net du Groupe BOA s'élève à 651,4 MDH au 31 décembre 2011 contre 523,5 MDH au 31 décembre 2010 soit une hausse de +24,4%.

**La Congolaise de Banque** a enregistré une progression de +21,6% de sa contribution au PNB consolidé passant de 239 MDH à 290,7 MDH.

Sa contribution au RNPG ressort à 27,2 MDH au 31 décembre 2011, contre 23,5 MDH au 31 décembre 2010, en croissance de +15,7%.

Enfin, la **Banque de développement** du Mali société mise en équivalence, a vu sa contribution au RNPG croître de 23,9 MDH au 31 décembre 2010 à 32,5 MDH au 31 décembre 2011.

## ◆ Annexe

### ● Contributions Consolidées

Contribution au Résultat Net Part Groupe					
	2011	2010	Var	Part 2011	Part 2010
<b>Activités au Maroc</b>	<b>551 239</b>	<b>820 186</b>	<b>-33%</b>	<b>65%</b>	<b>100%</b>
BMCE Bank	342 440	610 451	-44%	40%	75%
BMCE BANK (Contribution hors PRG)	528 164	610 451	-13%	51%	75%
<b>Activités Filialisées</b>	<b>208 799</b>	<b>209 735</b>	<b>0%</b>	<b>25%</b>	<b>26%</b>
SFS	152 807	119 495	25%	18%	15%
Salafin	63 373	65 162	-2,7%	7%	8%
Maghrébaïl	73 401	47 035	56%	9%	6%
Maroc Factoring	16 198	6 653	143%	2%	1%
RM Experts	-4 905			-1%	
ACMAR	4 740	645	635%	1%	0%
GABA	37 843	68 634	-45%	4%	8%
BMCE Capital	12 090	9 997	21%	1%	1%
BMCE Capital Bourse	-711	35 295	-102%	0%	4%
BMCE Capital Gestion	25 980	22 018	18%	3%	3%
CFM	483	1 323	-63%	0%	0%
<b>Autres</b>	<b>18 149</b>	<b>21 606</b>	<b>-16%</b>	<b>2%</b>	<b>3%</b>
Locasom	22 463	23 075	-2,7%	3%	3%
EAI	-7 072	-1 044	-2,7%	-1%	0%
Hanouty	-10 349	-14 253	27%	-1%	-2%
CID	13 107	13 828	-5,2%	2%	2%
<b>Activités à l'Étranger</b>	<b>298 960</b>	<b>-1 216</b>	<b>NS</b>	<b>35%</b>	<b>0%</b>
<b>Europe</b>	<b>-10 723</b>	<b>-260 672</b>	<b>96%</b>	<b>-1%</b>	<b>-32%</b>
BBI	-51 229	-297 083	83%	-6%	-36%
BMCE Madrid	40 506	36 411	11%	5%	4%
<b>Afrique</b>	<b>309 683</b>	<b>256 456</b>	<b>19%</b>	<b>36%</b>	<b>32%</b>
BOA	250 003	211 994	18%	29%	26%
LCB	27 009	23 514	16%	3%	3%
BDM	32 471	23 948	36%	4%	3%
<b>Résultat Net PDG</b>	<b>850 199</b>	<b>818 971</b>	<b>3,8%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### ◆ Perspectives de Croissance

Le Groupe BMCE Bank prévoit de consolider sa dynamique de croissance aussi bien au Maroc, à travers notamment la poursuite de la croissance des crédits à l'économie, qu'à l'international, à travers l'optimisation de la présence du Groupe en Europe et la consolidation de ses activités africaines.

Pour rappel, dans un tel contexte de croissance, aussi bien des engagements que de la consolidation des participations stratégiques, la Banque a procédé au renforcement de ses fonds propres en 2010 pour près de 6 MDH.

Ces opérations ont permis de consolider le niveau des fonds propres durs de la Banque, en inscrivant le ratio de solvabilité au-delà des limites réglementaires.

La Banque poursuit, par ailleurs, son programme d'amélioration de son efficacité opérationnelle pour asseoir sa compétitivité à travers un ensemble de projets structurants, à travers la rationalisation des charges, le programme d'efficacité commerciale ('Régionalisation'), l'efficacité opérationnelle ('Cap Process'), outre d'autres chantiers qui devraient impacter favorablement la génération de revenus additionnels, comme la GRC, le Poste Agence ou le E-banking.

### ◆ Gestion Actif / Passif au 31 Décembre 2011

#### ● Risque de Taux

Les résultats des stress testing effectués au 31 décembre 2011 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de

200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le Comité ALCO.

En effet, l'impact sur la marge d'intérêt est estimé à 170 MDH, soit 4% du PNB prévisionnel 2012 (inférieur à la limite ALCO fixée à 5%), et l'impact sur la valeur économique des Fonds Propres est estimé à 305 MDH soit 2,7% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

Les opérations sur le capital réalisées en 2010 au profit de la CDG, du Groupe CM CIC et du Personnel du Groupe BMCE pour un montant global de 6,3 MMDH ont permis de renforcer le niveau des Fonds Propres réglementaires de la Banque et contribuer ainsi à limiter les impacts.

#### ● Risque de Liquidité

Le coefficient de liquidité s'est inscrit au dessus de la limite réglementaire de BAM fixée à 100%.

Le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de +9,9 MMDH à fin décembre 2011 contre +5,9 MMDH à fin décembre 2010.

#### ● Risque de Change Structurel

Le risque de change est limité en raison des volumes traités sur les opérations en devises, de leur nature exclusivement commerciale avec la clientèle et leur adossement quasi systématique.

Les actifs en devises représentent 9% du total bilan contre 7% au passif, principalement libellés en EUR et en USD.

## RESOLUTIONS

### Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 en constatant que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BMCE Bank, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2011, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

Elle approuve les comptes qui lui ont été présentés.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat agrégé au titre de l'exercice 2011 se présente comme suit:

- Pour l'activité Maroc :	DH	522 756 796,03
- Pour la succursale de Paris : contre-valeur en dirhams de devises	DH	-35 839 247,00
- Pour la Succursale BMCE Bank Offshore contre-valeur en dirhams de devises	DH	57 844 102,95
- Soit un bénéfice net de	DH	544 761 651,98

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2011 de la manière suivante:

Bénéfice net	DH	544 761 651,98
- Premier dividende de 6%	DH	- 103 178 034,00
Reste	DH	441 583 617,98
- Superdividende de 24%	DH	-412 712 136,00
Reste	DH	28 871 481,98
- Report de l'exercice précédent	DH	10 891,81
Reste	DH	28 882 373,79
- Réserve extraordinaire	DH	-28 880 000,00
Le solde de dirhams à reporter	DH	2 373,79

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2011, des dividendes de 237,4 millions de dirhams.

Les dotations nettes aux provisions sur titres de participation se sont chiffrées à 137,4 millions de dirhams. Bien entendu, l'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité agrégée.

### Troisième Résolution

L'Assemblée fixe le dividende à 3 dirhams par action dont le paiement, après les retenues prévues par la loi, sera effectué à partir du 10 Juillet 2012 au Siège Social : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capital Titres. L'encaissement du divi-

dende se réalisera par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert dans les livres de MAROCLEAR

### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets ERNST & YOUNG et FIDAROC GRANT THORNTON, de leur mission au titre de l'exercice 2011 écoulé conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la Loi 20 - 05 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 72 du Dahir portant loi n° 1-05-178 du 14 février 2006, au titre de leur Rapport Général sur les opérations de l'exercice 2011.

### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global brut des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, pour l'exercice 2011, à 1 545 775,73 DH (un million cinq cent quarante cinq mille sept cent soixante quinze dirhams et soixante treize centimes).

### Septième Résolution

Le mandat d'Administrateur de la société BANCO ESPIRITO SANTO représentée par Monsieur Mario Mosqueira DO AMARAL parvenant à expiration au terme de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle durée de six exercices venant à expiration lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

### Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, tenant compte des activités de la Fondation BMCE Bank et des besoins financiers nécessaires à la réalisation de ses programmes, de fixer la dotation financière annuelle à la Fondation entre 3% et 4% du Résultat Brut d'Exploitation de la Banque.

### Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.



# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR COMPTES CONSOLIDÉS



47, rue Aïlal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE BANK**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

## RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

BMCE Bank a reçu en mars 2011 une seconde lettre de notification de la part de l'administration fiscale suite à la vérification portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié un recours devant la Commission Locale de Taxation. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2011.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 19 avril 2012

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR  
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI  
Associé

# NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1. Contexte

L'application des normes IAS/IFRS est obligatoire à partir de l'exercice ouvert à partir du 01/01/2008.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en terme de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, depuis l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### 2. Normes Comptables Appliquées

#### 2.1. Consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes. Le niveau d'intégration, (une intégration globale, une intégration proportionnelle ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable. Toutefois, les entités identifiées sous contrôle conjoint (coentreprises) peuvent être consolidées selon la méthode proportionnelle ou évaluées par mise en équivalence.

Sont exclues de la consolidation :

- Les entités contrôlées de façon temporaire ; c'est-à-dire acquise et détenue en vue d'une cession à court terme c'est-à-dire dans les 12 mois ;
- Les entités représentant des actifs détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur avec une variation au compte de résultat.

#### 2.2. Options retenues par BMCE Bank

##### ● Définition du périmètre

Le Groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

##### ● Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

##### ● Exclusions du périmètre de consolidation

BMCE Bank exclue de son périmètre de consolidation les entités contrôlées ou sous influence notable lorsque dès leurs acquisitions, les titres de ces entités sont détenus avec l'intention d'une cession dans les 12 mois.

Sont aussi exclues du périmètre de consolidation, les participations (hors participations majeures) détenues par des entités

de capital-risque dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

### 2.2. Immobilisations Corporelles

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à un tiers.

#### ● Evaluation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

#### ● Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes :

- Le modèle du coût (méthode préférentielle) : correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur ;
- Le modèle de la réévaluation (méthode optionnelle) : correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

#### ● Approche par composant

Dès lors que des éléments d'un actif présentent des durées d'utilité et des rythmes de consommation des avantages attendus différents, ils doivent être reconnus séparément, comme des composants distincts et amortis de façon systématique sur leurs durées d'utilité propres.

#### ● Règles d'amortissement

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué par la valeur résiduelle, celle-ci correspond au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées.

Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ceci tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.

#### ● Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

##### ● Évaluation Initiale

Le Groupe a opté pour la méthode du coût, la privilégiant ainsi à

La méthode de réévaluation prévue par la norme IAS16.

Le coût d'entrée d'une immobilisation intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

#### ● Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations du groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM. En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

#### ● Durée d'amortissement

Le Groupe a adopté un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

#### ● Approche par composant

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe pour le bilan d'ouverture est la reconstitution du coût historique amorti par composant en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

#### ● Matrice de décomposition

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### ● Perte de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

### 2.3. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit en juste valeur avec variation de JV en résultat chaque année ou,
- Soit au coût amorti.

Toute option choisie, doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

##### ● Recensement

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

##### ● Valorisation

Le groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût amorti

pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

### 2.4. Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique.

Elle est :

Identifiable : afin de la distinguer du Goodwill ;

Contrôlée : si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages.

La norme IAS38 distingue deux phases pour les immobilisations incorporelles générées en interne.

Phase	Immobilisation/charge
Recherche	Charge
Développement	Immobilisation

Les frais résultant de la phase de développement doivent être immobilisés s'il est possible de démontrer :

- La faisabilité technique du produit ;
- L'intention de mener à bien le projet ;
- La capacité de l'entreprise à le vendre ou à l'utiliser ;
- La capacité financière à mener à bien le projet ;
- Les avantages économiques futurs profiteront à l'entreprise.

#### ● Evaluation initiale

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à deux méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle :

- Le coût amorti : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- La réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

#### ● Amortissement

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 20 ans. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie, dans ce cas précis, un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture.

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

#### ● Perte de valeur

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Pour la première application, le Groupe a opté pour la reconstitution du coût amorti.

Il a été décidé, en outre, de ne pas activer les logiciels développés en interne dans le bilan d'ouverture, et de mettre en place un système de suivi des coûts de développement dans le futur.

Pour l'évaluation postérieure des immobilisations incorporelles, le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti.

#### ● Amortissement

Le Groupe a décidé de maintenir les durées actuellement utilisées.

#### ● Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle ne serait retenue.

### 2.5. Titres

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories ainsi définies en fonction de l'intention de gestion :

#### Actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat

Un instrument financier doit être classé dans cette catégorie s'il répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Il est un instrument financier de transaction, car :
  - Il est acquis ou contracté dans le but principal d'être vendu ou acheté à court terme ;
  - Il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers distincts pour lequel une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe ;
  - Il s'agit d'un dérivé (à l'exception d'un dérivé désigné comme un instrument de couverture) ;
  - Il a été désigné comme tel lors de son acquisition ;

Tout instrument financier peut ainsi être classé en actifs et passifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat sauf les investissements en actions ne disposant pas d'un marché actif et dont la juste valeur ne peut être précisément mesurée.

Les instruments dérivés sont considérés comme des actifs ou passifs à la juste valeur par résultat, sauf s'ils sont désignés en couverture.

### ◆ Principes de comptabilisation

#### ● Evaluation initiale

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

#### ● Evaluation ultérieure

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

#### Investissements détenus jusqu'à leur échéance

Il s'agit des actifs financiers à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que l'entité a l'intention expresse

et la capacité de conserver jusqu'à échéance. Il ne peut s'agir d'instruments financiers initialement désignés comme étant des actifs/passifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats ou correspondant à des prêts et créances.

Une entité ne peut classer un actif financier en investissement détenu jusqu'à échéance si l'entité a au cours de l'année en cours ou au cours des deux exercices précédents, vendu ou reclassé avant leur échéance une part significative de ce type d'investissement, cette restriction ne s'appliquant pas aux cessions :

- Proches de l'échéance (moins de trois mois) pour lesquels le changement des taux de marché n'a pas un impact significatif sur la juste valeur des actifs concernés ;
- Survenant après la collecte d'une part substantielle du capital initial (environ 90% du principal de l'actif) ;
- Attribuables à un événement isolé, incontrôlable et qui ne pouvait être raisonnablement prévu.

Les ventes de titres entre les entités (ventes intragroupes)

Une entité n'a pas une intention manifeste de conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif financier ayant une échéance fixée si l'une quelconque des conditions suivantes est satisfaite :

- L'entité pense conserver l'actif financier pour une période indéfinie ;
- L'entité est prête à vendre l'actif en réponse à des variations affectant les taux d'intérêt du marché ou les risques, à des besoins de liquidité, à des changements dans la disponibilité et le rendement dégagé sur des placements alternatifs, à des changements dans les sources de financement, et dans les modalités de ces financements ou les risques sur monnaies étrangères ;
- L'émetteur a le droit de régler l'actif financier pour un montant sensiblement inférieur à son coût amorti.

Une entité ne démontre pas sa capacité à conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif à échéance fixée si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour continuer à financer son placement jusqu'à échéance ;
- Elle est assujettie à une contrainte existante juridique ou autre, qui pourrait remettre en cause son intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance.

### ◆ Principes de comptabilisation

#### ● Evaluation initiale

Les titres détenus jusqu'à échéance devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons inclus (dans un compte de créances rattachées).

#### ● Evaluation ultérieure

Par la suite, la comptabilisation sera au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (TIE).

#### ● Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision précédente est à constater.

### ● Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs autres que des dérivés qui sont à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Les actifs suivants ne sont pas classés dans cette catégorie :

- Ceux que l'entité a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, lesquels doivent être classés dans actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux que l'entité désigne comme actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat ;
- Ceux désignés par l'entité comme disponibles à la vente ;
- Ceux pour lesquels une part significative de l'investissement de base ne pourrait être recouvrée pour d'autres raisons que la détérioration du crédit et qui sont classés en disponibles à la vente ;

### ◆ Principes de comptabilisation

Comptabilisation au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

#### ● Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

### ◆ Actifs disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers autres que les dérivés et qui sont désignés comme tels ou qui ne sont classés ni en prêts et créances, ni en investissements détenus jusqu'à leur échéance ni en actifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats.

### ◆ Principes de comptabilisation

En IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « disponibles à la vente » sont les suivants :

#### ● Evaluation initiale

Les titres disponibles à la vente devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (dans un compte de créances rattachées)

#### ● Evaluation ultérieure

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ● Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Le Groupe BMCE Bank a opté pour une classification selon l'intention de gestion et la nature des titres.

Le portefeuille Titres se compose comme suit :

- Les titres Trading
- Les titres réglementés
- Les titres de participation

### ◆ Titres de participations

#### ● Classification

Ces titres sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente », évalués à la juste valeur.

#### ● Valorisation

Titres cotés : la valeur de référence est le dernier cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant des modèles internes.

#### ● Dépréciation

Titres cotés : baisse du cours de bourse de 20% sur une période de 6 mois ;

Titres non cotés : selon les indices de dépréciation déterminés pour le suivi du provisionnement.

### ◆ Titres Trading (SDM)

#### ● Classification

L'intention de gestion est définie compte tenu de la gestion future de la salle de marché, l'intention de gestion était, pour le bilan d'ouverture, principalement le « trading » pour la totalité des encours gérés par la salle de marché.

#### ● Valorisation

Titres cotés : la juste valeur correspond au cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

### ◆ Titres réglementés

Ce portefeuille a été classé autant que titres détenus jusqu'à l'échéance

## 2.6. Provisions

### ◆ Provisions collectives

Si une entité détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

### ◆ Indices de dépréciation

Dans le cadre d'un examen collectif, un indice objectif de dépréciation peut se résumer à des événements observables indiquant qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe de prêts depuis que ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois, et ce bien que cette diminution ne puisse encore être rattachée aux divers prêts composant ce groupe notamment :

- Les modifications défavorables de la capacité des emprunteurs faisant partie du groupe ou ;
- Une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du groupe.

### ◆ Provisions individuelles

Font l'objet d'une provision, toutes les créances présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation, les indications d'une dépréciation liées à l'avération d'un risque de crédit sont proposées par la norme :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur ;
- Une rupture de contrat tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;

L'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'entreprise, d'une facilité que le prêteur n'aurait pas envisagé en d'autres circonstances ;

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration de l'emprunteur ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier suite à des difficultés financières ou ;
- Des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe y compris ;
- Des changements défavorables de la solvabilité des emprunteurs du groupe ; ou
- Une situation économique nationale ou locale corrélées avec les défaillances sur les actifs du groupe.

### ◆ Méthode de provisionnement

La norme IAS 39 ne distingue pas deux méthodologies différentes pour l'évaluation des provisions sur encours « impairé » individuellement ou collectivement. Au contraire, le principe unique à appliquer est de provisionner l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur actuelle des flux de trésoreries futurs estimés de l'actif (ou du groupe d'actif) actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

La constitution de provisions n'intervient qu'en cas de dégradation observable du niveau de risque du groupe de créances et ayant incidence mesurable sur les flux de trésorerie du groupe constitué.

Compte tenu de la méthodologie d'évaluation des valeurs recouvrables selon les IFRS, les établissements doivent être en mesure d'établir une corrélation entre l'indication objective de dépréciation observée et son incidence sur les flux de trésorerie attendus du portefeuille concerné.

#### ● Perte de valeur

Selon le référentiel IFRS, la perte de valeur se mesure comme la différence entre, d'une part, la valeur comptable des créances, d'autre part la valeur recouvrable, celle-ci correspondant à la valeur actuelle des flux de récupération attendus, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de la créance.

### ◆ Options retenues par BMCE Bank

#### ● Provisions collectives

Seules les pertes avérées sont provisionnées tel que stipulé par la norme. Les pertes attendues ne peuvent faire l'objet d'un provisionnement.

Dans le cadre du traitement de la provision collective, le Groupe

BMCE Bank a défini pour son portefeuille clientèle un certain nombre de critères qui permettent d'analyser le comportement des créances, et les catégoriser dans des types d'anomalies qui vont servir à la formation des groupes homogènes.

La méthode utilisée consiste à étudier l'évolution des dossiers classés sous surveillance au cours des exercices antérieurs pour déterminer un taux de passage en contentieux sur la base de séries statistiques. Le taux de provisionnement IFRS, en plus du taux de passage en contentieux sont alors appliqués à l'encours sous surveillances pour la détermination de la provision collective.

### Provisions individuelles

Le Groupe a jugé possible et nécessaire d'appliquer le principe de la contagion pour l'identification des encours présentant des indications objectives de dépréciation selon les normes IFRS.

Pour le calcul de l'impact estimé à l'ouverture, le portefeuille de créances en souffrance de BMCE Bank a été segmenté de la façon suivante :

« gros dossiers » :

Revue individuelle par BMCE de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps ;

La provision en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus.

La population non couverte par les gros dossiers fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique des flux de recouvrement par année de déclassement.

## 2.7. Goodwill

### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date. Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

### Goodwill

À la date d'acquisition, le Goodwill est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après sa comptabilisation initiale, le Goodwill doit être évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Goodwill ne peut plus être amorti et un test de dépréciation est appliqué.

### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Conformément à la norme IFRS 1, BMCE Bank a choisi de ne pas retraiter les Goodwill existants.

Les amortissements des Goodwill ne seront plus appliqués.

Des tests de dépréciation réguliers seront mis en place. Ce test s'appuie sur l'observation régulière (annuelle au minimum) d'indice de perte de valeur.

## 2.8. Ecarts de conversion

Les dispositions générales concernant les écarts de conversion contenues dans IAS 21 « Effets de la variation des cours de change » sont les suivantes :

- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan au coût historique, sont convertis au coût historique ;
- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan en juste valeur, sont convertis au cours en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à la date d'évaluation ;
- Les éléments de comptes de résultat sont convertis aux cours en vigueur aux dates de réalisation des transactions enregistrées, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions passées sur éléments non monétaires qui sont convertis au cours historique ;
- Les différences de change sur éléments monétaires sont comptabilisées en résultat de la période ;

### Conversion des comptes des entreprises étrangères consolidées

Les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice :

- Les produits et les charges sont convertis aux cours de vigueur en date de chacune des transactions, pour des raisons pratiques, un taux moyen peut être utilisé sauf variations significatives ;
- Les écarts de conversion constatés sont portés en capitaux propres en distinguant la part revenant aux intérêts minoritaires.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Pour les titres de participation non consolidés, qui seront classés en AFS (actifs disponibles à la vente), les écarts de conversion seront une composante de la juste valeur comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe BMCE Bank a considéré que son écart de conversion cumulé à la date de transition est nul pour toutes ses activités étrangères.

Dans ce cas, les conséquences sont les suivantes :

- Les écarts ou réserves de conversion sont reclassés, au sein des capitaux propres d'ouverture ;
- Les écarts de conversion cumulés antérieurs à la date de transition aux IFRS ne rentrent pas dans la détermination du résultat de cession futur des activités concernées. En cas de cession ultérieure, l'entité ne constatera pas ces écarts en résultat, en revanche, elle constatera en résultat tout écart de conversion né après la date de mise en application des IFRS sur les filiales concernées.

## 2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

## ● Evaluation

Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

La norme IAS 37 prévoit l'actualisation du montant de la provision si l'effet est significatif.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- Obligation actuelle envers un tiers ;
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- Fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

##### ● Pour la première application

La banque a passé en revue les provisions pour risques et charges répondant aux trois critères cités dès lors que l'impact est significatif.

Concernant les provisions incompatibles, celles-ci ont été reprises par les capitaux propres.

## 2.10. Crédits hors marché

En normes IFRS, la valeur d'entrée d'un prêt est égale à sa juste valeur augmentée des coûts de transactions internes et externes directement attribuables à l'émission du prêt.

La juste valeur est égale :

- Au nominal si le taux du prêt est « dans le marché » et en l'absence de coût de transactions ;
- A la somme des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de marché ; la différence entre le taux de marché et le taux contractuel du prêt entraîne la constatation d'une décote qui est constatée immédiatement en résultat puis reprise sur la durée de vie du prêt.

Afin de déterminer le caractère « hors marché » d'un prêt émis, il conviendrait de se demander si l'émetteur du prêt a offert des conditions de financement très favorables par rapport à celles généralement pratiquées par la concurrence afin de conquérir un client. Dans l'affirmative, une décote correspondant à la différence entre le taux du marché à l'émission et le taux contractuel est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

BMCE Bank a donc déterminé les prêts émis par le groupe à des taux qui peuvent être considérés comme « hors marché ».

En l'absence de référence claire de la norme sur la notion de « hors marché », il a été décidé de s'appuyer sur les taux planchers communiqués par Bank Al-Maghrib.

## 2.11. Crédit-bail

La norme IAS 17 distingue deux types de contrats de crédit-bail :

- Les contrats de location financement : ce type de contrat a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.
- Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location financement :

- Le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location ;

- Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété.

Au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

#### ◆ Comptabilisation des contrats de location financement

Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location

Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

Les contrats de location opérationnelle (ou contrat de location simple) : ce contrat ne transfère pas au preneur de crédit-bail tous les risques et avantages liés à la propriété.

Comptabilisation des contrats de location opérationnelle :

- Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être comptabilisés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif ;

- Compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué ;

- L'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires et la dotation aux amortissements doit être calculée sur la base indiquée par IAS16 (immobilisations corporelles) et IAS38 (immobilisations incorporelles).

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Les entités concernées par l'application de la norme relative au crédit-bail sont Maghrébail, Salafin, Locasom ainsi que certaines filiales de BOA Group

Les contrats portés par Maghrébail, Salafin et les filiales BOA correspondent à la définition de la location-financement. Par contre les contrats portés par Locasom correspondent à la définition de la location simple.

L'essentiel des contrats de crédit-bail du groupe BMCE étant classé en location-financement, le traitement comptable actuellement appliqué dans le cadre des comptes consolidés est

conforme aux IFRS. Ainsi, l'impact est nul.

## 2.12. Avantages au personnel

### ◆ Classification des avantages au personnel

#### ● Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

#### ● Avantages Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

#### ● Avantages Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

#### ● Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

### ◆ Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

### ◆ Principes d'évaluation

La méthode d'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté. Cette méthode passe par deux phases :

- Une évaluation des droits à termes moyennant des hypothèses actuarielles, les droits à terme correspondant aux cash-flows futurs ;

- Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle BMCE Bank bénéficie des services de ses employés.

### ◆ Principes de comptabilisation

#### ● Définition

Valeur actualisée de l'obligation : engagement brut i.e. valeur actuarielle des droits des participants ou dette actuarielle ;

Éléments non reconnus : pertes et gains latents à amortir dans le futur ou éléments non reconnus.

### ◆ Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

La provision à constituer est égale à l'engagement net diminué des éléments non reconnus. Ces éléments non reconnus peuvent être de deux natures :



- Dans le cas où la société opte pour la méthode du corridor, les pertes et gains actuariels, qui sont constitués de la différence entre la valeur actualisée de l'obligation réelle à la clôture et la valeur actualisée de l'obligation estimée à la clôture sur la base de la valeur actualisée de l'obligation d'ouverture et des événements de l'exercice ; ils ont deux origines :

- Une modification des hypothèses actuarielles entre l'ouverture et la clôture suite à des événements particuliers de l'exercice ou des modifications de l'environnement économique général : il s'agit des pertes et gains actuariels sur hypothèses ;
- Une différence entre les prévisions à l'ouverture de comportement socio-économique des salariés ou de comportement de l'environnement général au cours de l'exercice- et traduit dans les hypothèses actuarielles- et la réalité : il s'agit des pertes et gains actuariels d'expérience ;
- Les coûts des services passés, qui se constatent lors d'une modification du régime et sont constitués de la variation consécutive de l'engagement à la date de génération de la modification du régime ;

Les éléments non amortis s'amortissent de manière différente :

- Le coût des services passés s'amortit linéairement entre la date de modification et la date à laquelle les droits sont acquis.
- La règle du corridor consiste à amortir au minima au cours d'un exercice, et sur la durée d'activité résiduelle des participants à la clôture, le montant de pertes ou de gains actuariels non reconnus supérieur en valeur absolue à 10 % du montant de la dette actuarielle à l'ouverture ou du montant des actifs de couverture si ce dernier montant lui est supérieur.

#### ◆ **Comptabilisation des autres avantages à long terme**

La provision à constituer à chaque clôture est égale à la valeur actuelle de l'obligation.

#### ◆ **Options retenues par BMCE Bank**

Une provision doit être constituée à chaque clôture égale à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies évaluées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette provision est comptabilisée dans la rubrique « provisions » du passif.

Les avantages au personnel comptabilisés correspondent à la médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière.

Médaille du travail : indemnités versés aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 14 ans.

Indemnité de fin de carrière : prime octroyé lors du départ en retraite dépendant de son ancienneté, résultant d'accord d'entreprise.

Cependant, aucune provision relative à la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM) n'a été constatée, en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires.

### **2.13. Crédits restructurés**

Les crédits restructurés incluent les encours ayant subi, en raison des difficultés de la contrepartie, une restructuration entraînant une modification de la rémunération de la banque.

#### • **Principe comptable**

Lorsqu'un crédit est restructuré du fait de la situation financière d'un débiteur, les flux futurs du crédit sont actualisés au TIE d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable du crédit est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégré sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### ◆ **Options retenues par BMCE Bank**

Les dossiers restructurés ont été identifiés par recoupement entre les comptes comptables affectés aux encours consolidés et les fichiers de suivi de la gestion globale des engagements sur la base d'un scope d'encours supérieurs à 1 MMAD.

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au TIE ;
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au TIE.

Pour le bilan d'ouverture, la décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie des capitaux propres, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

En traitement récurrent, les décotes sont comptabilisées en charge au moment de la restructuration.

### **2.14. Actions propres**

Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité. Les actions propres peuvent être acquises ou détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

Les titres d'autocontrôle détenus dans le cadre de plans de stock-options en faveur des salariés doivent, quel que soit le but de leur acquisition, être portés en déduction des capitaux propres consolidés.

#### ◆ **Options retenues par BMCE Bank**

L'ensemble des titres BMCE détenus par les entités du groupe est annulé en moins des capitaux propres.

L'entité impute directement au débit des capitaux propres, nettes de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent, les distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

Les coûts de transaction d'une transaction portant sur les capitaux propres, à l'exclusion des coûts d'émission d'un instrument de capitaux propres directement attribuables à l'acquisition d'une entité doivent être comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent.

Seule BMCE Bank Maroc est concernée par l'application de cette norme.

### **2.15. Taux d'Intérêt Effectif**

L'IAS 39 définit le taux d'intérêt effectif comme étant le taux qui égalise les cashs flows futurs estimés actualisés et la valeur comptable initiale du prêt, la valeur initiale intégrant les produits et les coûts de transaction.

#### ◆ **Coûts et commissions à intégrer dans le calcul du TIE**

##### • **Coûts**

Les coûts à étaler via le TIE correspondent selon la norme IAS 39 aux coûts de transaction.

Ces derniers sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier.

#### ● Commissions

L'IAS 18 distingue 3 catégories de commissions selon leur finalité :

- Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif global ;
- Les commissions d'octroi reçus ;
- Les commissions d'engagements reçus ;
- Les commissions acquises à mesure que des services sont fournis ;
- Les commissions acquises pour l'exécution d'un acte important.

#### ● Principes comptables

Les prêts émis sont comptabilisés au coût amorti à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

L'analyse a montré que les coûts et commissions sont peu significatifs, il a été décidé par conséquent de ne pas les étaler pour la FTA. Par ailleurs, un suivi régulier des coûts et produits de transactions devra être effectué pour s'assurer de leur caractère non significatif.

En fonction de l'importance significative, le Groupe étale ou non les coûts et produits de transactions pour les crédits à plus d'un an. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

### 2.16. Dépôts de la clientèle

#### ◆ Principes comptables

##### ● Evaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif financier, une entité doit l'évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputable à l'acquisition ou à l'émission du passif financier.

##### ● Evaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, une entité doit évaluer un actif financier au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf :

- Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Les passifs financiers qui surviennent quand un transfert d'actif financier ne répond pas aux conditions de décomptabilisation ou quand il est comptabilisé selon l'approche de l'implication continue.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Actuellement, le Groupe classe tous les dépôts dans la catégorie des autres passifs financiers, aucun n'est classé dans la catégorie « passifs financiers détenus à des fins de transaction ».

Les dépôts de BMCE Bank sont systématiquement d'une durée maximale d'un an. De ce fait, la position retenue a été de considérer que l'impact du calcul d'une décote et son étalement sur la durée de dépôt était non significatif.

Aucun élément à intégrer au calcul n'a été identifié concernant les dépôts, qu'ils fassent partie du stock ou de la nouvelle production. A ce stade, le TIE est donc le taux facial du dépôt.

Aucun retraitement n'a été prévu pour les comptes à vue et les comptes sur carnets.

Pour les avances sur dépôts rémunérés, celles-ci doivent être constatés en prêts et créances et traitées en tant que tel.

### 2.17. Impôts différés

«Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales».

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer.

#### ◆ Options retenues par BMCE Bank

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les ID dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Par ailleurs, en IFRS, l'expression « recouvrement probable » devrait être interprétée comme signifiant un « recouvrement plus probable qu'improbable » ce qui pourrait donner lieu, dans certains cas, à la comptabilisation de davantage d'impôts différés actifs qu'en principes comptables, où cette expression est souvent interprétée comme supposant un fort degré de probabilité.

### 2.18. Dérivés

Un dérivé est un instrument financier (ferme ou optionnel) qui varie en fonction de la valeur d'un sous-jacent tel que les taux d'intérêts, le cours d'une action, d'une matière première... Ce sont généralement des instruments avec effet de levier important et une mise de départ faible. Les instruments dérivés usuels sont les swap, les options et les ventes à terme.

Les dérivés (swap, options...) sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. A chaque date d'arrêté, ils sont réévalués au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

#### ◆ Options retenus par BMCE Bank

Les analyses menées en interne ont conduit de conclure à l'absence d'opérations de couverture réalisées par le groupe BMCE.

### 2.19. Paiements fondés sur des actions

Il y a des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres en contrepartie des biens ou des services reçus par l'entreprise.

Le paiement peut aussi être conclut par l'équivalent des instruments de capitaux propres émis.

Courant l'exercice 2010, BMCE BANK a procédé à une augmentation de capital par apport en numéraire réservée au personnel du Groupe BMCE BANK.

Une charge a été constaté dans les comptes consolidés en tenant compte des modalités de cette offre et des exigences des normes IFRS 2 et IAS 39.

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

## BILAN IFRS

ACTIF IFRS	2011	2010
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>6 391 958</b>	<b>8 033 096</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	31 732 316	27 750 733
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 330 377	1 847 394
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>23 822 680</b>	<b>22 971 432</b>
Prêts et créances sur la clientèle	121 342 658	107 367 885
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	9 590 911	8 321 093
<b>Actifs d'impôt exigible</b>	<b>408 979</b>	<b>383 596</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>321 084</b>	<b>371 417</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>4 559 041</b>	<b>3 260 722</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Participations dans des entreprises mises en équivalence	399 358	382 171
Immeubles de placement	547 099	520 667
Immobilisations corporelles	5 064 126	4 795 142
Immobilisations incorporelles	645 081	651 205
Ecarts d'acquisition	832 470	531 006
<b>Total Actif IFRS</b>	<b>207 988 138</b>	<b>187 187 559</b>

(En milliers de dirhams)

PASSIF IFRS	2011	2010
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 752	1 275
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	24 848 609	13 602 716
Dettes envers la clientèle	139 152 010	132 019 155
Titres de créance émis	12 008 860	11 444 054
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
<b>Passifs d'impôt courant</b>	<b>324 592</b>	<b>316 356</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>	<b>934 127</b>	<b>906 568</b>
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>8 971 070</b>	<b>8 093 984</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Provisions techniques des contrats d'assurance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>457 440</b>	<b>349 989</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 904 381</b>	<b>4 634 497</b>
Capitaux propres		
Capitaux propres part du groupe	12 428 604	12 390 435
Capital et réserves liées	10 451 134	10 439 225
Réserves consolidées	1 045 085	1 153 220
Gains ou pertes latents ou différés	82 186	-20 979
Résultat net de l'exercice	850 199	818 969
Intérêts minoritaires	3 956 693	3 428 530
<b>Total Passif IFRS</b>	<b>207 988 138</b>	<b>187 187 559</b>

(En milliers de dirhams)

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2011	2010
<b>Résultat net</b>	<b>1 507 754</b>	<b>1 424 581</b>
Écart de conversion	-2 911	-5 968
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	65 433	-10 557
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>62 522</b>	<b>-16 525</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 570 276</b>	<b>1 408 056</b>
Part du groupe	932 386	797 991
Part des intérêts minoritaires	637 890	610 065

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE	2011	2010
Intérêts et produits assimilés	9 350 022	10 808 823
Intérêts et charges assimilés	-4 095 844	-5 952 292
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>5 254 178</b>	<b>4 856 531</b>
Commissions perçues	1 703 136	1 648 926
Commissions servies	-280 201	-295 369
<b>Marge sur commissions</b>	<b>1 422 935</b>	<b>1 353 557</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 020 376	973 334
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	27 075	143 552
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>1 047 451</b>	<b>1 116 886</b>
Produits des autres activités	792 174	638 171
Charges des autres activités	-376 675	-413 112
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>8 140 063</b>	<b>7 552 033</b>
Charges générales d'exploitation	-4 588 896	-4 169 863
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-535 299	-484 499
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 015 868</b>	<b>2 897 671</b>
Coût du risque	-872 214	-819 496
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 143 654</b>	<b>2 078 175</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	44 590	34 337
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-6 717	-75 381
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 181 527</b>	<b>2 037 131</b>
Impôts sur les bénéfices	-673 773	-612 550
Résultat Net	1 507 754	1 424 581
Résultat hors Groupe	657 555	605 612
<b>Résultat Net part du Groupe</b>	<b>850 199</b>	<b>818 969</b>

(En milliers de dirhams)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2009 corrigés</b>	1 587 514	5 733 467	-3 110 742	1 923 947	4 935	6 139 121	3 086 733	9 225 854
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2009 corrigés</b>	1 587 514	5 733 467	-3 110 742	1 923 947	4 935	6 139 121	3 086 733	9 225 854
Opérations sur capital	132 000	2 986 244		-220 593		2 897 651	54 114	2 951 765
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres			3 110 742			3 110 742	5 230	3 115 972
Dividendes				-481 962		-481 962	-218 651	-700 613
<b>Résultat de l'exercice</b>				818 969		818 969	605 612	1 424 581
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-3 914	-25 914	-29 828	4 453	-25 375
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				-77 575		-77 575	-23 555	-101 130
<b>Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)</b>				-81 489	-25 914	-107 403	-19 102	-126 505
Variation de périmètre				13 317		13 317	-85 406	-72 089
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés</b>	1 719 514	8 719 711		- 1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés</b>	1 719 514	8 719 711		- 1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
<b>Résultat de l'exercice</b>				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)				23 758		23 758	-23 169	589
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>				- 15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2011</b>	1 719 514	8 731 620		- 1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297

(En milliers de dirhams)

# EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2011	2010
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 181 527</b>	<b>2 037 157</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 963 886	2 890 908
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	165 026	76 212
+/- Dotations nettes aux provisions	659 723	275 497
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-44 591	-34 336
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 465 434	-544 262
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	-
+/- Autres mouvements	95 910	-87 392
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>2 374 520</b>	<b>2 576 627</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	10 723 883	-1 372 903
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-10 060 593	-6 965 745
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 805 482	-3 095 416
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-28 000	27 488
- Impôts versés	-626 156	-274 352
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-3 796 348</b>	<b>-11 680 928</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>759 699</b>	<b>-7 067 144</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 090 685	-920 960
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-177	-295
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 298 024	-1 000 565
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 388 886</b>	<b>1 921 820</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-339 866	2 709 665
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	703 344	2 787 095
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>363 478</b>	<b>5 496 760</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-30 074</b>	<b>-67 107</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1 295 783</b>	<b>-3 559 311</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>11 933 784</b>	<b>15 493 095</b>
<b>Caisse, Banques centrales, CCP (actif &amp; passif)</b>	<b>8 033 096</b>	<b>11 961 191</b>
<b>Comptes (actif &amp; passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit</b>	<b>3 900 688</b>	<b>3 531 904</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>10 638 001</b>	<b>11 933 784</b>
<b>Caisse, Banques centrales, CCP (actif &amp; passif)</b>	<b>6 391 958</b>	<b>8 033 096</b>
<b>Comptes (actif &amp; passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit</b>	<b>4 246 043</b>	<b>3 900 688</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-1 295 783</b>	<b>-3 559 311</b>

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTERETS	2011			2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	7 614 768	2 772 953	4 841 815	9 349 581	4 802 262	4 547 319
Comptes et prêts/emprunts	6 987 941	2 601 939	4 386 002	6 428 988	2 238 931	4 190 057
Opérations de pensions		171 014	-171 014		247 874	-247 874
Opérations de location-financement	626 827		626 827	2 920 593	2 315 457	605 136
Opérations interbancaires	729 381	633 259	96 122	526 020	471 105	54 915
Comptes et prêts/emprunts	524 514	576 358	-51 844	406 441	421 608	-15 167
Opérations de pensions	204 867	56 901	147 966	119 579	49 497	70 082
Emprunts émis par le Groupe	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	740 126	689 632	50 494	795 873	678 925	116 948
Titres à revenu fixe	740 126	456 680	283 446	795 873	433 302	362 571
Opérations de pensions			-			-
Prêts/emprunts			-			-
Dettes représentées par un titre	-	232 952	-232 952	-	245 623	-245 623
Actifs disponibles à la vente			-			-
Actifs détenus jusqu'à échéance	265 747		265 747	137 349		137 349
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>9 350 022</b>	<b>4 095 844</b>	<b>5 254 178</b>	<b>10 808 823</b>	<b>5 952 292</b>	<b>4 856 531</b>

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS NETTES	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	634 753	160 602	474 151
- avec les établissements de crédit			-
- avec la clientèle	238 497		238 497
- sur titres de change	158 633	99 168	59 465
- sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	237 623	61 434	176 189
Prestation de services bancaires et financiers	1 068 383	119 599	948 784
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	233 288	39 639	193 649
Assurance			-
Autres	835 095	79 960	755 135
Produits nets de commissions	1 703 136	280 201	1 422 935

(En milliers de dirhams)

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	2011	2010
Dotations aux provisions	-1 220 654	-1 162 486
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 125 287	-1 092 610
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1 385	-3 907
Autres provisions pour risques et charges	-93 982	-65 969
Reprises de provisions	443 494	783 730
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	375 716	744 184
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	2 916	2 880
Reprises des autres provisions pour risques et charges	64 862	36 666
Variation des provisions	-95 054	-440 740
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-109 023	-446 751
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	13 969	6 011
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-872 214	-819 496

(En milliers de dirhams)

## INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : BMCE Bank activité Maroc et BMCE Bank Off Shore
- Gestion d'actifs : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Euler Hermes Acmar
- Activités à l'International : BMCE Paris, BMCE International (Madrid), Banque de Développement du Mali, La Congolaise de Banque, BBK International Londres, Bank of Africa.

## INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Résultat par secteur opérationnel	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	Total
Marge d'intérêt	2 459 516	6 257	648 868	-6 378	2 145 915	5 254 178
Marge sur commission	633 071	116 311	-9 121	0	682 674	1 422 935
Produits nets bancaires	3 560 669	184 886	655 610	131 202	3 607 696	8 140 063
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 441 749	-195 785	-145 168	-75 470	-2 266 023	(5 124 195)
Résultat Brut d'exploitation	1 118 918	-10 899	510 442	55 732	1 341 675	3 015 868
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-298 334	-15 916	-142 916	-8 318	-208 289	(673 773)
Résultat Part du Groupe	342 440	37 843	152 807	18 149	298 960	850 199
<b>Actifs et passifs par secteur opérationnel</b>						
<b>Total bilan</b>	<b>144 682 530</b>	<b>396 558</b>	<b>12 932 271</b>	<b>153 339</b>	<b>49 823 440</b>	<b>207 988 138</b>
<b>Eléments d'actif</b>						
Actifs disponibles à la vente	1 291 928	116 662	13 534	18 126	890 127	2 330 377
Prêts et créances sur la clientèle	83 659 440	1 122	12 290 687	0	25 391 409	121 342 658
Placements détenus jusqu'à échéance	1 816 492	0	27	0	7 774 392	9 590 911
<b>Eléments du passif</b>						
Dettes envers la clientèle	100 669 457	0	1 342 613	0	37 139 940	139 152 010
Fonds propres	11 722 730	97 450	1 188 619	-59 131	3 435 629	16 385 297

(En milliers de dirhams)

## REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODELE UTILISE POUR LA VALORISATION

	2011			2010				
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables		Modèle avec paramètres non observables
<b>Actifs financiers</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	31 732 316			31 732 316	27 750 733			27 750 733
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
<b>Passifs financiers</b>								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 752			1 752	1 275			1 275
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

(En milliers de dirhams)

**ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT**

	2011			2010		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>Actifs financiers en valeur de marché par résultat</b>						
Titres de créances négociables	7 493 340	-	7 493 340	7 452 379	-	7 452 379
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	6 979 579	-	6 979 579	6 974 496	-	6 974 496
Autres titres de créances négociables	513 761	-	513 761	477 883	-	477 883
Obligations	433 914	-	433 914	567 369	-	567 369
Obligations d'Etat	-	-	-	-	-	-
Autres obligations	433 914	-	433 914	567 369	-	567 369
Actions et autres titres à revenu variable	23 763 897	-	23 763 897	19 730 408	-	19 730 408
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
- Aux établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
- A la clientèle entreprises	-	-	-	-	-	-
- A la clientèle particuliers	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de transaction	41 165	-	41 165	577	-	577
Instruments dérivés de cours de change	40 588	-	40 588	-	-	-
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577	-	577	577	-	577
Instruments dérivés sur actions	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres instruments dérivés	-	-	-	-	-	-
<b>Total des actifs financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>31 732 316</b>	<b>-</b>	<b>31 732 316</b>	<b>27 750 733</b>	<b>-</b>	<b>27 750 733</b>
<b>Dont titres prêtés</b>						
<b>Hors actions et autres titres à revenu variable</b>						
<b>Passifs financiers en valeur de marché par résultat</b>						
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>						
<b>Opérations de pension</b>						
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Clientèle entreprises	-	-	-	-	-	-
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 752	-	1 752	1 275	-	1 275
Instruments dérivés de cours de change	1 752	-	1 752	1 275	-	1 275
Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur actions	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres instruments dérivés	-	-	-	-	-	-
<b>Total des passifs financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>1 752</b>	<b>-</b>	<b>1 752</b>	<b>1 275</b>	<b>-</b>	<b>1 275</b>

(En milliers de dirhams)

	2011	2010
<b>ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</b>		
Titres de créances négociables	-	-
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale	-	-
Autres titres de créance négociables	-	-
Obligations	-	-
Obligations d'Etat	-	-
Autres obligations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	2 628 596	1 994 752
- Dont titres cotés	435 416	398 228
- Dont titres non cotés	2 193 180	1 596 524
<b>Total des actifs disponibles à la vente avant dépréciation</b>	<b>2 628 596</b>	<b>1 994 752</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-298 219	-147 358
Titres à revenu fixe	-	-
Titres à revenu variable	-298 219	-147 358
<b>Total des actifs disponibles à la vente, nets de dépréciations</b>	<b>2 330 377</b>	<b>1 847 394</b>
- Dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations	-	-

(En milliers de dirhams)

**OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

	2011	2010
<b>Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes à vue	5 911 143	4 904 258
Prêts	17 945 572	18 084 570
Opérations de pension	5 310	12 420
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation</b>	<b>23 862 025</b>	<b>23 001 248</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-39 345	-29 816
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation</b>	<b>23 822 680</b>	<b>22 971 432</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Comptes à vue	2 348 107	1 222 864
Emprunts	13 583 608	9 830 254
Opérations de pension	8 916 894	2 549 598
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>24 848 609</b>	<b>13 602 716</b>

(En milliers de dirhams)



<b>PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE</b>		
<b>Prêts consentis et créances sur la clientèle</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Comptes ordinaires débiteurs	17 335 789	14 806 099
Prêts consentis à la clientèle	89 763 953	80 789 158
Opérations de pension	9 910 252	7 606 889
Opérations de location-financement	9 650 410	8 616 093
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	126 660 404	111 818 239
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 317 746	-4 450 354
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	121 342 658	107 367 885
<b>Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Banque au Maroc	83 659 441	73 928 891
Services Financiers Spécialisés	12 290 691	11 390 194
Activités à l'international	25 391 404	22 048 536
Gestion d'actifs	1 122	264
Autres activités	-	-
Total en principal	121 342 658	107 367 885
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	121 342 658	107 367 885
<b>Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Maroc	95 951 254	85 319 349
Afrique	22 792 100	19 342 686
Europe	2 599 304	2 705 850
Total en principal	121 342 658	107 367 885
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	121 342 658	107 367 885
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Comptes ordinaires créditeurs	57 769 414	53 179 017
Comptes à terme	52 986 886	49 389 636
Comptes d'épargne	19 881 953	17 901 496
Bons de caisse	4 911 391	5 210 305
Opérations de pension	3 602 366	6 338 701
Total des dettes envers la clientèle	139 152 010	132 019 155
<b>Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Banque au Maroc	100 669 553	98 044 626
Services Financiers Spécialisés	1 342 518	959 192
Activités à l'international	37 139 939	33 015 337
Gestion d'actifs	-	-
Autres Activités	-	-
Total en principal	139 152 010	132 019 155
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	139 152 010	132 019 155
<b>Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Maroc	102 012 071	99 003 818
Afrique	36 114 558	31 989 542
Europe	1 025 381	1 025 795
Total en principal	139 152 010	132 019 155
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	139 152 010	132 019 155

(En milliers de dirhams)

**IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION**

	2011			2010		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	8 152 649	3 088 523	5 064 126	7 920 516	3 125 374	4 795 142
Terrains et constructions	2 617 698	534 135	2 083 563	2 370 751	472 701	1 898 050
Equipement, Mobilier, Installations	2 859 747	1 290 230	1 569 517	3 117 391	1 184 094	1 933 297
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations	2 675 204	1 264 158	1 411 046	2 432 374	1 468 579	963 795
Immobilisations incorporelles	1 339 715	694 634	645 081	1 214 476	563 271	651 205
Logiciels informatiques acquis	821 009	410 414	410 595	676 689	326 698	349 991
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	518 706	284 220	234 486	537 787	236 573	301 214
Immeubles de placements	594 302	47 203	547 099	560 214	39 547	520 667

(En milliers de dirhams)

**PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

	2011	2010
<b>Total des provisions constituées en début de période</b>	<b>349 988</b>	<b>300 492</b>
Dotations aux provisions	93 783	76 733
Reprises de provisions	14 713	-26 615
Utilisation des provisions		
Variation des parités monétaires et divers	-1 044	-621
<b>Total des provisions constituées en fin de période</b>	<b>457 440</b>	<b>349 989</b>

(En milliers de dirhams)

**EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION**

	2011	2010
Capital (DH)	1 719 633 900	1 719 633 900
Nombre d'actions	171 963 390	171 963 390
Résultat Part Groupe (DH)	850 199 000	818 969 000
Résultat par action (DH)	4,9	4,8

(En milliers de dirhams)

**REGROUPEMENT D'ENTREPRISE**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,40%	59,40%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaires	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUBY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

I.G. : Intégration Globale

M.E.E : Mise en Equivalence

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE BANK**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur «BMCE Bank», comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 15.411.554 dont un bénéfice net de KMAD 544.762.

### RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

La banque a reçu en mars 2011 une seconde lettre de notification de la part de l'administration fiscale suite à la vérification portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié un recours devant la Commission Locale de Taxation. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres de BMCE Bank au 31 décembre 2011.

Sous réserve de l'incidence sur les états de synthèse de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous vous informons que votre banque a, au cours de l'exercice 2011, acquis :

- 100% du capital de la société LITTORAL INVEST pour MMAD 450
- 33,33% du capital de la société INMAA pour MMAD 3
- 10 % du capital de la société Maroc Télécommerce pour MMAD 1,6

Casablanca, le 19 avril 2012

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR  
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI  
Associé

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE BANK**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 060 Casablanca  
Maroc

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

#### 1. Conventions Conclues au Cours de L'exercice 2011

##### 1.1 Acquisition des titres LOCASOM par BMCE BANK

BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice, 203.467 actions Locasom, dont :

- 29.337 actions auprès de FinanceCom au prix de KMAD 17.310,
- 49.566 actions auprès de RMA Watanya au prix de KMAD 29.247,
- 124.564 actions auprès de Amine Echcherki au prix de KMAD 73.500.

##### 1.2 Conventions entre BMCE Bank et SALAFIN

###### • Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et SALAFIN

Conclu en 2011 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE Bank au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaires de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 un produit global de KMAD 84.

###### • Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN

Conclue en 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE Bank d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate forme selon une grille tarifaire.

###### • Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE Bank par SALAFIN

Conclu le 1<sup>er</sup> juillet 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribués aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80 % à l'entité qui porte le risque et 20 % à l'autre entité.

Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Au titre de cette convention et de son avenant BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011, une charge globale de KMAD 4.077.

###### • Convention BMCE Bank / SALAFIN Portail de gestion du Crédit Immédiat Conventonné

Conclu le 17 mars 2011, ce contrat de prestations de services de développement informatique et d'assistance technique à l'implémentation d'un logiciel de gestion du crédit immédiat permet à SALAFIN d'assurer les missions que BMCE Bank lui confie à savoir :

- La rédaction du dossier des spécifications fonctionnelles, la mise en place du logiciel Imediat ainsi que son paramétrage, le développement des interfaces avec le SI BMCE et les autres besoins fonctionnels selon les spécifications décrites au sein du DSF.

Une proposition commerciale récapitule l'ensemble des tarifs afférents aux prestations ci-dessus mentionnées.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice une immobilisation de KMAD 1.331.

### **1.3 Conventions entre BMCE Bank et Eurafic Information (EAI)**

#### **• Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE Bank et Eurafic Information (EAI)**

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE Bank d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE Bank devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976,6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672,0 euros au titre des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

#### **• Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE Bank et Eurafic Information**

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce, en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Au titre de ces 2 conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 :

- E-BANKING : Néant
- Post agence : Néant
- Prestations récurrentes : KMAD 36.814 HT
- GRC-Projet SIBEA (immobilisation) : KMAD 70.048 HT
- Projet non SIBEA (immobilisation) : KMAD 27.974 HT
- Avances SIBEA (immobilisation) : KMAD 8.674 HT

### **1.4 Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE Bank et la société Global Network Systems « GNS » SA**

Conclue le 1<sup>er</sup> février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE Bank en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a eu aucun impact sur les comptes de BMCE Bank arrêtés au 31/12/2011.

### **1.5 Avenants n° 1 et 2 au contrat de réalisation du logiciel du 26 mai 2010 conclu entre BMCE Bank et la société STERIA MEDSHORE**

Conclu respectivement le 14 février et le 25 juillet 2011 ces avenants modifient les conditions de rémunération ainsi que la nature et l'étendue des travaux prévus au sein de la convention initiale. Ils prennent effet rétroactivement à Juillet 2010.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale (Immobilisation) de KMAD 3.887.

### **1.6 Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et EURAFRIC GED Services**

Conclu en 2011 pour une durée initiale de 3 mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank confie à Eurafic GED Services des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 dhs HT par page numérisée, 0.68 dhs HT par document vidéo-codé, 5 dhs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 dhs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 60.

### **1.7 Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation ente BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc**

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011 BMCE BANK International assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BMCE Bank ou de sa clientèle
- Virement par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de BMCE Bank, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Cette convention n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de BMCE Bank arrêté au 31/12/2011.

### **1.8 Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE Bank conclue entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL GESTION**

Conclue le 1<sup>er</sup> mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank d'un nombre

défini de produits relevant de l'activité de BMCE Capital Gestion via diverses entités du Réseau de BMCE Bank. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention. La rémunération de BMCE Bank est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote - part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de BMCE Bank arrêté au 31/12/2011.

### 1.9 Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

SOCIÉTÉ	DATE	NATURE	LOCALISATION	MONTANT 2011
EAI	01/05/2011	Plateau de bureaux	Angle avenue Lalla Yacout et rue Mohamed Belloul Pégoud N°18, 3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> étage Casablanca	731
EAI	01/05/2011	Plateau de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb RDC, du 1 <sup>er</sup> au 7 <sup>ème</sup> étage, parking et sous-sol Casablanca	6 506
RM Experts	05/07/2011	Plateau de bureaux	L'immeuble Zénith N°2 et 2 Bis sis à lotissement Taoufik rond point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	991

### 1.10 Convention tripartite entre BMCE Bank, BMCE CAPITAL et MAGHREBAIL, relative au transfert des crédits bails relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE BANK le transfert des crédits bails sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453, 70 DHS et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DHs dont 720.000 DHs correspondant à la valeur estimée du terrain.

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 616.

## 2. Conventions Conclues au Cours des Exercices Antérieurs et dont l'Exécution s'est Poursuivie durant L'exercice

### 2.1 Contrat de prêt subordonné entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI) (ex MediCapital Bank plc)

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE Bank au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de sept ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 un produit global de KMAD 7.974.

### 2.2 Conventions de location de locaux

SOCIÉTÉ	DATE	NATURE	LOCALISATION	MONTANT
ILEM Infogérance	01/01/2012	Plateau de bureau et local	18 rue Mohammed Belmitoyen	304
BMCE Capital	08/01/2010	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> étage	2 444
MEDITELECOM		Terrasse d'immeuble	Essaouira - n°8, rue El Hajjali	84
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE Bank Rabat - Ibnou Sina	-
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE Bank Agadir Ville	23
Eurafric information	08/10/2009	Appartement de 279m <sup>2</sup> . TF n°36929/C, propriété dire «GAMECOUR»	Casablanca 243 Bd Mohamed V	281
F2S	01/11/2009	Plateau de bureaux situé au 2 <sup>ème</sup> de l'immeuble GAMECOUR	Casablanca 243 Bd Mohamed V	237

### 2.3 Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE Bank et la société Global Network Systems (GNS)

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010 cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services

de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS BMCE Bank devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

BMCE Bank règle chaque année au Prestataire 5.500.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 5.500.

#### **2.4 Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE Bank et RM EXPERTS**

Conclu le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE Bank lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank.

BMCE Bank facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%. La refacturation du personnel détaché au titre de l'exercice 2011 s'est établi à KMAD 15.929.

RM EXPERTS facturera par ailleurs à BMCE Bank une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines » Le montant de la charge enregistré par BMCE Bank au titre de l'exercice 2011 s'élève à KMAD 1.698.

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de 200.000 dirhams est facturé à BMCE Bank pour un montant de 500 dirhams HT au titre des frais de prise en charge.

RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement BMCE Bank s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2011, BMCE Bank a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 13.728 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 7.129.

#### **2.5 Convention de gestion des activités de trésorerie entre BMCE BANK et BMCE Capital**

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier à BMCE CAPITAL, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligataire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la banque et de sa succursale à Tanger, Tanger Off Shore « TOS ».

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE CAPITAL, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE CAPITAL perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à 100 millions de dirhams du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de la Banque ;
- La rémunération de BMCE CAPITAL ne peut être inférieure à 10 millions de dirhams, ni supérieure à 20 millions de dirhams pour chaque période de gestion de 12 mois.

Au titre de l'exercice 2011, la rémunération de BMCE CAPITAL s'établit à KMAD 20.000.

Le montant de la refacturation des charges constatées au titre de l'exercice 2011 s'élève à KMAD 55.000.

#### **2.6 Convention d'avance en compte courant entre BMCE BANK et BMCE CAPITAL**

Trois conventions d'avance en compte courant ont été signées avec BMCE CAPITAL :

- La première signée le 04 Juillet 2005, ayant pour objet la mise à disposition par BMCE BANK d'une avance de 10.000 KMAD rémunéré au taux de 2,78% HT. Cette convention vise à permettre le financement de la prise de participation par BMCE CAPITAL dans le capital social du groupe AXIS, ayant son siège à Tunis et dont l'activité est relative aux métiers d'ingénierie financière.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011, un produit global de KMAD 278.

- La deuxième signée le 13 décembre 2005 ayant pour objet la mise à disposition par BMCE BANK d'une avance de 5.800 KMAD. Cette convention vise à permettre le financement des opérations d'augmentation de capital des filiales Med Capital Communication et Capital Conseil. Cette avance est rémunérée au taux de 2,78% HT.

Au 31 décembre 2011, le produit constaté dans les comptes de BMCE BANK est de KMAD 161.

- la troisième a été conclue le 1<sup>er</sup> novembre 2010, cette convention a pour objet l'octroi d'une avance en compte courant par BMCE Bank à BMCE Capital d'un montant global de 17 500 000 dirhams aux fins de remédier aux déficits structurels en trésorerie de deux filiales de BMCE Capital. Le montant du prêt d'associé est accordé au taux légal en vigueur à savoir en 2010 de 3,49 % HT exigible à compter de la mise à disposition de la somme. Cette convention prend effet à compter de sa signature par les Parties.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré en 2011 un produit de MAD 602.

#### **2.7 Convention de prestation de service entre BMCE BANK et EMAT**

Aux termes d'une convention cadre de prestation de services signée le 29 août 2007 et dont la durée est d'une année renouvelable, BMCE BANK a désigné EMAT en qualité de prestataire de services bancaires et financiers en charge de la mise en place, du développement et du fonctionnement d'une plate forme télématique BMCE Net au profit de sa clientèle. Cette prestation a été transférée à Ilem Infogérance.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 4.153.

#### **2.8 Convention de gestion de prestations informatiques entre EURAFRIC INFORMATION et la BMCE Bank**

Cette convention, conclue le 6 octobre 2008, porte sur la fourniture de prestations informatiques entre la société EURAFRIC INFORMATION et BMCE BANK.

Cette convention a fait l'objet d'avenants en 2011, détaillés dans le paragraphe 1.3.

### **2.9 Convention de mise en place d'une plate forme de gestion de recouvrement des dossiers entre SALAFIN et BMCE Bank (avenant)**

Conclue le 15 septembre 2008 puis modifiée le 5 juin 2009, cette convention a pour objet la mise en place et la gestion d'une plate forme de recouvrement par SALAFIN dans le but de traiter les créances en anomalie de 1<sup>er</sup> niveau des clients SALAFIN et de la clientèle de masse de BMCE BANK.

L'avenant a pour objet de convenir de modalités de dérogation au contrat principal en prévoyant la prise en charge à titre exceptionnel par BMCE BANK de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.

Modalités de rémunération : les pourcentages sur les montants recouverts facturés par SALAFIN à BMCE BANK vont de 5 % à 6 % des montants recouverts avec un minimum au regard de ces derniers fixé de 60 à 540 dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 3.794.

### **2.10 Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE Bank et SALAFIN**

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 une charge globale de KMAD 972.

### **2.11 Convention entre BMCE Bank et MAGHREBAIL**

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE BANK.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE BANK des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE BANK.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE BANK au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE BANK (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011 un produit global de KMAD 4.007.

### **2.12 Convention de partenariat entre BMCE Bank et BUDGET LOCASOM**

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)

BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2011.

### **2.13 Convention de distribution entre BMCE BANK et SALAFIN**

Conclue en 2006, cette convention a pour objet de régir les principaux droits et obligations qui incombent à chacune des parties, dans le cadre des prêts à la consommation commercialisés exclusivement par BMCE BANK et gérés par SALAFIN.

La rémunération est décomposée de la manière suivante :

- rémunération sous forme de rétrocession de marge calculée trimestriellement sur la base des encours moyens sains réalisés grâce au réseau bancaire de BMCE BANK ;
- rémunération basée sur le volume de production nouvelle.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2011, un produit de KMAD 16.334.

Casablanca, le 19 avril 2012

### **Les Commissaires aux Comptes**

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR  
Associé

ERNST & YOUNG



Bachir TAZI  
Associé



# NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES

## 1 - Principes Comptables Fondamentaux

**1.1** - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

**1.2** - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

**1.3** - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

**1.4** - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

**1.5** - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

• Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

**1.6** - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

## 2 - Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- Les comptes du siège central ;
- Les comptes des agences établies au maroc ;
- Les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger Off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

## 3 - Principes Généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BMCE Bank est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

## 4 - Créances sur les Etablissements de Crédit et la Clientèle et Engagements par Signature

### Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,  
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,  
- après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 0 % pour les créances douteuses,

- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (Evolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 5 - Dettes Envers les Etablissements de Crédit et la Clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 6 - Portefeuilles de Titres

### 6.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 6.2 - Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- Acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit ;
- Détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché ;
- Acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme ;
- Ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

### 6.3 - Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories « titres de l'activité de portefeuille » et « titres de participation et parts dans les entreprises liées » font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie « titres de placement » à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie « titres d'investissement », il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

### 6.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

### 6.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le plan comptable des établissements de crédit en :

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille et ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis ; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 6.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 7 - Opérations Libellées en Devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 8 - Conversion des Etats Financiers Libellés en Monnaie Etrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

### Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

## 9 - Provisions pour Risques Généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 10 - Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement	Droit au bail non amortissable
Droit au bail		non amortissable
Brevets et marques		Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an	
logiciels informatiques	5 ans	
autres éléments du fonds de commerce		Non amortissable

les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement	terrain non amortissable
immeubles d'exploitation :		
Construits avant 1986	20 ans	
Construits après 1986	40 ans	
mobilier de bureau	10 ans	

matériel informatique	5 ans
matériel roulant	5 ans
agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

## 11 - Charges à Répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

### 2.11. Provisions Réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

### 2.12. Prise en Compte des Intérêts et Commissions dans le Compte de Produits et Charges

#### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

#### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

### 2.13. Charges et Produits non Courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

### 2.14. Engagements de Retraite

Les engagements de retraites (wissam al Chogh), indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

# BILAN ACTIVITÉ AGRÉGÉE

AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	2011	2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 712 258	3 852 738
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>16 881 374</b>	<b>15 796 608</b>
. À vue	1 962 058	1 731 075
. À terme	14 919 316	14 065 533
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>86 547 728</b>	<b>76 839 091</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	27 737 290	24 655 802
. Crédits à l'équipement	15 548 989	15 722 961
. Crédits immobiliers	28 140 076	25 556 512
. Autres crédits	15 121 373	10 903 816
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>31 442 600</b>	<b>28 152 829</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 474 124	7 598 139
. Autres titres de créance	1 306 173	1 515 430
. Titres de propriété	22 662 303	19 039 260
<b>Autres actifs</b>	<b>2 782 953</b>	<b>1 791 998</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>1 508 720</b>	<b>1 404 908</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	674 432	730 824
. Autres titres de créance	834 288	674 084
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>4 927 751</b>	<b>4 165 111</b>
<b>Créances subordonnées</b>	<b>201 314</b>	<b>203 045</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>478 875</b>	<b>298 798</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 089 870</b>	<b>2 031 014</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>148 573 443</b>	<b>134 536 140</b>

(En milliers de dirhams)

PASSIF	2011	2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>18 618 066</b>	<b>8 314 431</b>
. À vue	883 596	976 911
. À terme	17 734 470	7 337 520
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>100 780 504</b>	<b>98 046 357</b>
. Comptes à vue créditeurs	51 055 827	47 587 384
. Comptes d'épargne	16 290 784	15 258 208
. Dépôts à terme	29 299 288	30 342 392
. Autres comptes créditeurs	4 134 605	4 858 373
<b>Titres de créance émis</b>	<b>7 367 071</b>	<b>7 135 904</b>
. Titres de créances négociables	7 367 071	7 135 904
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>6 180 084</b>	<b>5 629 917</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>216 164</b>	<b>25 256</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 415 648</b>	<b>4 423 298</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>8 731 499</b>	<b>8 719 591</b>
<b>Capital</b>	<b>1 719 634</b>	<b>1 719 634</b>
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	11	11
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	544 762	521 741
<b>Total du Passif</b>	<b>148 573 443</b>	<b>134 536 140</b>

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	2011	2010
<b>Engagements donnés</b>	<b>21 091 063</b>	<b>20 619 217</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 232 366	1 309 841
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	10 790 353	10 640 969
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 019 973	3 054 091
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 460 369	5 292 482
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	588 002	321 834
<b>Engagements reçus</b>	<b>6 629 869</b>	<b>6 736 876</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 545 564	6 632 538
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 849	30 996
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	53 456	73 342

(En milliers de dirhams)

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ACTIVITE AGREGEE

AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>7 746 501</b>	<b>7 236 779</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	504 831	386 655
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 387 594	4 157 979
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	262 417	267 038
Produits sur titres de propriété	293 250	198 877
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	650 571	678 178
Autres produits bancaires	1 647 838	1 548 052
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>3 682 994</b>	<b>3 285 763</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	638 910	499 039
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 800 163	1 707 036
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	252 899	251 030
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	991 022	828 658
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 063 507</b>	<b>3 951 016</b>
Produits d'exploitation non bancaire	64 454	63 749
Charges d'exploitation non bancaire	54 175	34 012
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>2 636 039</b>	<b>2 442 346</b>
Charges de personnel	1 280 600	1 138 339
Impôts et taxes	58 572	41 836
Charges externes	1 042 815	1 044 578
Autres charges générales d'exploitation	172	5 264
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	253 880	212 329
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>882 557</b>	<b>1 313 835</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433 134	480 533
Pertes sur créances irrécouvrables	45 399	416 073
Autres dotations aux provisions	404 024	417 229
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>283 116</b>	<b>573 017</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	156 915	478 089
Récupérations sur créances amorties	13 968	6 011
Autres reprises de provisions	112 233	88 917
<b>Résultat courant</b>	<b>838 306</b>	<b>797 589</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	-
<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>	<b>838 306</b>	<b>797 589</b>
Impôts sur les résultats	293 544	275 848
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>544 762</b>	<b>521 741</b>

(En milliers de dirhams)

# ETAT DES SOLDES DE GESTION ACTIVITE AGREGEE

AU 31 DÉCEMBRE 2011

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés	5 154 842	4 811 672
- Intérêts et charges assimilées	2 691 972	2 457 105
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>2 462 870</b>	<b>2 354 567</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	781 742	853 304
- Commissions servies	166 631	228 984
<b>Marge sur commissions</b>	<b>615 111</b>	<b>624 320</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	686 824	705 502
+ Résultat des opérations sur titres de placement	28 634	53 320
+ Résultat des opérations de change	144 101	232 374
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	589	-4 643
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>860 148</b>	<b>986 553</b>
+ Divers autres produits bancaires	293 250	198 877
- Divers autres charges bancaires	167 872	213 300
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 063 507</b>	<b>3 951 017</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-135 473	-375 511
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	61 333	54 039
- Autres charges d'exploitation non bancaire	52 739	33 855
- Charges générales d'exploitation	2 636 040	2 442 345
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 300 588</b>	<b>1 153 345</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-307 650	-412 506
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-154 632	56 751
<b>Résultat courant</b>	<b>838 306</b>	<b>797 589</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Impôts sur les résultats	293 544	275 848
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>544 762</b>	<b>521 741</b>

(En milliers de dirhams)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	2011	2010
<b>+ Résultat net de l'exercice</b>	<b>544 762</b>	<b>521 741</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	253 881	212 329
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	191 889	390 337
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	54 731	85 849
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 240	12 957
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 973	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	3 120	9 710
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	1 436	157
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>+ Capacité d'autofinancement</b>	<b>931 849</b>	<b>1 016 048</b>
- Bénéfices distribués	508 390	476 263
<b>+ Autofinancement</b>	<b>423 459</b>	<b>539 785</b>

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX TRESORERIE		
	2011	2010
1. (+) Produits d'exploitation bancaires perçus	7 272 978	6 769 510
2. (+) Récupérations sur créances amorties	13 968	6 011
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	64 454	63 749
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 526 996	3 212 378
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	54 175	34 012
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	2 382 159	2 230 017
7. (-) Impôts sur les résultats versés	293 544	275 848
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>1 094 526</b>	<b>1 087 014</b>
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 084 766	342 823
9. (+) Créances sur la clientèle	-9 708 637	-11 398 880
10. (+) Titres de créance et de placement	-3 393 583	-239 794
11. (+) Autres actifs	-990 955	460 551
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 303 635	1 950 371
14. (+) Dépôts de la clientèle	2 734 147	1 740 926
15. (+) Titres de créance émis	231 167	2 317 613
16. (+) Autres passifs	550 167	-569 241
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-1 358 825</b>	<b>-5 395 631</b>
<b>III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ( i + ii )</b>	<b>-264 299</b>	<b>-4 308 617</b>
17. (+) Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 349	965
19. (-) Acquisitions d'immobilisations financières	829 151	653 017
20. (-) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	486 203	489 243
21. (+) Intérêts perçus	261 469	273 125
22. (+) Dividendes perçus	212 054	194 145
<b>IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-827 482</b>	<b>-674 026</b>
Variation des :		
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds de garantie reçus	-	-
24. (+) Émissions de dettes subordonnées	-	-703 045
25. (+) Émissions d'actions	-	2 517 320
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	67 225	-
27. (-) Intérêts versés	473 083	491 902
28. (-) Dividendes versés	508 390	476 264
<b>V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-1 048 699</b>	<b>846 109</b>
<b>VI. Variation nette de la trésorerie ( iii + iv + v )</b>	<b>-2 140 480</b>	<b>-4 136 533</b>
<b>VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 852 738</b>	<b>7 989 271</b>
<b>VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 712 258</b>	<b>3 852 738</b>

(En milliers de dirhams)

# ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2011

## PRINCIPALES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUEES PAR BMCE BANK  
Cf : Note de présentation des règles et principes comptables.

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES						
Créances	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablis- sements de crédit à l'étranger	Total 2011	Total 2010
Comptes ordinaires débiteurs	955 038	20 687	62 377	673 172	1 711 274	4 133 196
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	-	-	-	-	-	-
Prêts de trésorerie	-	643 742	2 407 663	1 670 615	4 721 236	3 716 825
- Au jour le jour	-	250 784	-	-	250 784	1 456 223
- A terme	-	392 958	2 407 663	1 670 615	4 471 236	2 260 602
Prêts financiers	-	500 000	8 710 403	-	9 210 403	8 801 835
Autres créances	2 895 759	-	-	38 599	2 934 358	2 917 505
Intérêts courus à recevoir	420	1 125	10 015	2 096	13 656	45 130
Créances en souffrance	-	-	2 705	-	2 705	34 855
<b>Total</b>	<b>3 851 217</b>	<b>1 165 554</b>	<b>11 193 163</b>	<b>2 384 482</b>	<b>18 593 632</b>	<b>19 649 346</b>

Commentaires : La PL 480 de MDH : 2 895 759 est comprise dans la ligne " autres creances "

(En milliers de dirhams)

CREANCES SUR LA CLIENTELE						
Créances	Secteur Public	Secteur Privé			Total 2011	Total 2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	1 631 038	2 328 008	18 315 972	61 746	22 336 764	18 014 167
- Comptes à vue débiteurs	1 449 469	728 008	9 911 767	50 318	12 139 562	11 210 597
- Créances commerciales sur le Maroc	89 481	-	2 259 271	2 044	2 350 796	1 789 543
- Crédits à l'exportation	-	-	203 008	-	203 008	135 249
- Autres crédits de trésorerie	92 088	1 600 000	5 941 926	9 384	7 643 398	4 878 778
Crédits à la consommation	447	-	6 503 327	64 285	6 568 059	6 273 424
Crédits à l'équipement	3 398 102	-	12 067 554	-	15 465 656	15 568 674
Crédits immobiliers	89 452	-	27 911 488	104 499	28 105 439	25 530 326
Autres crédits	1 230 769	10 456 921	408 411	-	12 096 101	10 188 566
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	561 317	-	561 317	286 522
Créances en souffrance	756	3 656	1 387 526	22 454	1 414 392	977 412
- Créances pré-douteuses	69	21	365 489	122	365 701	153 796
- Créances douteuses	187	-	398 013	82	398 282	276 776
- Créances compromises	500	3 635	624 024	22 250	650 409	546 840
<b>Total</b>	<b>6 350 564</b>	<b>12 788 585</b>	<b>67 155 595</b>	<b>252 984</b>	<b>86 547 728</b>	<b>76 839 091</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs Publics	Emetteurs Privés		Total 2011	Total 2010
			Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	-	8 110 124	21 757 438	1 026 999	30 894 561	27 747 874
- Bons du trésor et valeurs assimilées	-	8 110 124	-	-	8 110 124	7 663 363
- Obligations	-	-	-	567 315	567 315	567 368
- Autres titres de créance	-	-	-	459 684	459 684	477 883
- Titres de propriété	-	-	21 757 438	-	21 757 438	19 039 260
Titres non cotés	1 157 107	82 740	807 312	9 600	2 056 759	1 696 797
- Bons du trésor et valeurs as- similées	798 639	-	-	-	798 639	665 600
- Obligations	-	-	-	-	-	-
- Autres titres de créance	357 453	-	790 740	-	1 148 193	1 031 197
- Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
- Intérêts courus	1 015	82 740	16 572	9 600	109 927	113 066
<b>Total</b>	<b>1 157 107</b>	<b>8 192 864</b>	<b>22 564 750</b>	<b>1 036 599</b>	<b>32 951 320</b>	<b>29 557 737</b>

(En milliers de dirhams)



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT						
	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>Titres de transaction</b>	<b>30 375 290</b>	<b>30 375 290</b>	<b>30 375 290</b>	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 229 886	7 229 886	7 229 886	-	-	-
Obligations	430 921	430 921	430 921	-	-	-
Autres titres de créance	481 327	481 327	481 327	-	-	-
Titres de propriété	22 233 156	22 233 156	22 233 156	-	-	-
<b>Titres de placement</b>	<b>1 085 672</b>	<b>1 067 310</b>	<b>1 067 310</b>	-	-	<b>18 362</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	244 238	244 238	244 238	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	841 434	823 072	823 072	-	-	18 362
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
<b>Titres d'investissement</b>	<b>1 517 849</b>	<b>1 508 720</b>	<b>1 411 090</b>	-	<b>97 630</b>	<b>9 129</b>
Bons du trésor et valeurs assimilées	674 432	674 432	593 921	-	80 511	-
Obligations	843 417	834 288	817 169	-	17 119	9 129
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>32 978 811</b>	<b>32 951 320</b>	<b>32 853 690</b>	-	-	-

(En milliers de dirhams)

DETAIL DES AUTRES ACTIFS		
	2011	2010
<b>Instruments optionnels</b>	<b>11 573</b>	<b>13 052</b>
Opérations diverses sur titres (débiteur)	15 251	8 488
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	463 328	423 101
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	408 252	375 269
<b>Débiteurs divers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Sommes dues par l'état	21 290	11 426
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	33 786	36 406
- Comptes clients de prestations non bancaires	9 339	8 508
- Divers autres débiteurs	2 283 462	1 338 849
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>30 093</b>	<b>18 255</b>
- Valeurs et emplois divers	-	-
<b>Comptes d'ajustement devises</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Pertes potentielles sur opérations de couvertures non dénouées	236 658	167 183
Ecart de conversion actif	-	-
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>83 446</b>	<b>40 227</b>
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)</b>	<b>802 307</b>	<b>123 110</b>
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>152 556</b>	<b>114 214</b>
- Produits à recevoir	20 329	6 325
- Charges constatées d'avance	132 227	107 889
<b>Comptes transitoires ou d'attente débiteurs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Créances en souffrance sur opérations diverses</b>	<b>978 402</b>	<b>875 860</b>
<b>Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>2 782 953</b>	<b>1 791 998</b>

(En milliers de dirhams)

## titres de participation

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
<b>Titres de Participation</b>								
EMAT	Sté holding	44 828	8 047 300	55,71%	30 355	26 731	3 623	4 862
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Gest. de la place financière de Casablanca	200 000	120 000 000	16,67%	20 000	0	20 000	20 000
MAGSHORE	Offshoring	192 500	38 500 000	50,00	19 250	13 394	5 856	6 197
TANGER ZONE FRANICHE	Sté d'aménagement	135 000	105 000 000	12,86	13 500	0	13 500	13 500
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 984	98 200 000	11,20	11 000	0	11 000	11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00	10 000	0	10 000	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest. Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	286	5 364	4 740
ISCID	Enseignement supérieur	40 000	10 000 000	40,00	2 000	0	2 000	2 000
CAP EVAL	Expertise immobilière	12 750	2 500 000	51,00	1 275	1 275	0	1 275
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C <sup>o</sup> )	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	0	0
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	0	400	400
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	0	375	375
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	96 696	120 017 000	8,06%	2 492	0	2 492	100
MAROC TELECOMMERCE	Commerce & paiement électronique	561	5 610 000	10,00%	1 563	0	1 563	20 000
<b>Total Titres de participation</b>						<b>118 831</b>	<b>42 657</b>	<b>76 174</b>
BOA GROUP	Ets de crédit/étranger	231 892	60 521 920 EUR	59,39%	1 363 915	0	1 363 915	-
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 783 526	239 449 700	74,48%	624 831	0	624 831	1 068 874
BMCE Bank International	Ets de crédit/étranger	94 173 000	94 173 000 GBP	100,00	1 252 407	719 868	532 539	622 195
MAGHREBAIL	Crédit bail	522 913	102 532 000	51,00	232 521	0	232 521	176 629
B.M.C.E. MADRID	Ets de crédit/étranger	300 000	18 030 000 EUR	100,00	225 373	0	225 373	418 410
LITTORAL INVEST	Ets de crédit/étranger	26 000	2 600 000	100,00	450 000	0	450 000	232 521
LOCASOM	Location Longue durée	784 767	83 042 900	94,50%	336 882	0	336 882	226 672
HANOITY	Distribution	1 074 999	236 029 100	45,60	107 500	101 204	6 296	216 825
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	27 38	10 000 429 600 CFA	27,38	101 916	0	101 916	16 274
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	0	100 000	102 503
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPEMENT	Bureau d'études	155 437	40 000 000	38,85	90 192	0	90 192	54 086
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	0	51 817	90 192
GLOBAL NETWORK SYSTEMS	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	0	46 591	51 817
SOCIETE CASA FINANCE MARKET	Société financière	281 074	114 862 500	24,56%	28 205	0	28 205	43 549
MABANICOM	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	0	29 700	28 205
RM EXPERTS	Recouvrement créances	199 996	20 000 000	100,00	20 000	0	20 000	24 001
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Ets de crédit étranger	100 000	4 000 000 000 CFA	25,00	16 942	0	16 942	17 040
EULER HERMES ACMAR	Assurances et service	100 010	50 000 000	20,00	10 001	0	10 001	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (MAROC INTER TITRES)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	0	6 750	6 750
STE FINANCIERE ITALIE	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 666	0	6 666	6 704
BMCE CAPITAL GESTION (MARFIN)	Gestion OPCVM	50 000	5 000 000	100,00	6 443	0	6 443	6 443
EURAFRIC INFORMATIQUE	Service Informatique	41 937	10 000 000	41,94	4 100	0	4 100	4 100
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	4 000	4 000 000	100,00	4 000	0	4 000	4 000
BMCE ASSURBANK	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	0	3 025	1 425
EURAFRIC GED SERVICES	Sté de service	937	1 500 000	6,25	94	0	94	94
<b>Total Titres de participation dans les entreprises liées</b>						<b>5 119 872</b>	<b>821 072</b>	<b>4 298 800</b>
<b>TOTAL TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE</b>						<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	778 549 160 EUR	1,19	177 134	124 319	52 814	-

E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	260 400 000 EUR	1,79	152 483	79 810	72 673	139 243
PROPARCO	Ets crédit multi-national	656 325	420 000 000 EUR	2,50	122 745	0	122 745	91 364
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	59 600	151 060 800 EUR	4,34	73 593	0	73 593	123 452
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	300 000 000	7,17	10 750	6 884	3 866	74 017
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	200 000	100 000 000	20,00	10 000	775	9 225	9 879
INMAA SA	Société de service	30 000	9 000 000	33,33	3 000	0	3 000	10 000
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	30	166 601 000 USD	0,20	2 642	0	2 642	2 574
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	500 000 000 USD	0,05	2 570	0	2 570	2 504
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	0	250	250

<b>Total titres de l'activité de portefeuille</b>		<b>555 166</b>	<b>211 789</b>	<b>343 377</b>	-			
<b>Autres titres de participation</b>								
RISMA	Tourisme	279 628	782 368 500	3,57%	99 983	43 063	56 920	-
MUTANDIS	Fonds d'investissement	841 472	1 483 431 000	5,67%	88 439	0	88 439	59 258
SOGEPDS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	895	3 726	75 000
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	0	3 393	4 622
SMAEX	Assurances et service	16 900	37 500 000	4,51	1 690	0	1 690	1 906
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	0	1 690
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	0	1 267	-
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	0	1 000	1 267
MASTERCAD	Service financier	1 817	ND	0,01	958	0	958	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	8 030	20 000 000	4,02	803	0	803	933
EXPERIAN MAROC	Sté de service	27 000	90 000 000	3,00	2 700	600	2 100	803
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	360	140	600
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	0	500
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	9 610	75 000 000	0,64	481	0	481	-
STE IPE	Edition et impression	4 000	5 440 000	7,35	400	0	400	481
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	0	49	400
PORNET	Service informatique	1 800	6 000 000	0,03	45	0	45	49
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	0	24	24
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	0	9	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	0	2	2

<b>Total autres titres de participation</b>		<b>208 315</b>	<b>46 869</b>	<b>161 446</b>
<b>Comptes courants d'associés</b>				
BMCE CAPITAL		33 300	0	33 300
RISMA		11 651	0	11 651
MARTCO		1 500	1 500	0
SIEGE G.P.B.M.		723	0	723
MAGSHORE		1 250	0	1 250
CAPEVAL		1 020	0	1 020
ALLICOM MAROC		552	552	0
EMAT		10	0	10
<b>AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS</b>		<b>50 007</b>	<b>2 052</b>	<b>47 955</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 052 190</b>	<b>1 124 439</b>	<b>4 927 751</b>
CAP EVAL		1 020	-	1 020
ALLICOM MAROC		552	552	-
EMAT		10	-	10
<b>Autres emplois assimilés</b>		<b>50 007</b>	<b>2 052</b>	<b>47 955</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 052 190</b>	<b>1 124 439</b>	<b>4 927 751</b>

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>494 941</b>	<b>235 377</b>	<b>-</b>	<b>730 318</b>	<b>196 142</b>	<b>55 301</b>	<b>-</b>	<b>251 443</b>	<b>478 875</b>
- Droit au bail	76 757	3 470	-	80 227	-	-	-	-	80 227
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	0	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	418 184	231 907	-	650 091	196 142	55 301	-	251 443	398 648
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 284 200</b>	<b>307 000</b>	<b>18 689</b>	<b>4 535 027</b>	<b>2 253 185</b>	<b>198 579</b>	<b>6 607</b>	<b>2 445 157</b>	<b>2 089 870</b>
- Immeubles d'exploitation	849 600	158 552	-	1 008 152	236 119	20 563	-	256 682	751 470
. Terrain d'exploitation	130 401	61 957	-	192 358	-	-	-	-	192 358
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	719 199	96 595	-	815 794	236 119	20 563	-	256 682	559 112
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 482 366	65 363	13 327	1 534 854	1 106 525	72 405	5 854	1 173 076	361 326
. Mobilier de bureau d'exploitation	334 647	64 931	-	399 578	240 347	18 342	-	258 689	140 889
. Matériel de bureau d'exploitation	202 411	-	-	202 411	164 052	5 678	2 350	167 380	35 031
. Matériel informatique	881 643	0	4 528	877 115	646 907	46 816	-	693 723	183 392
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	18 943	432	8 127	11 248	10 717	1 569	3 504	8 782	2 466
. Autres matériels d'exploitation	44 722	-	672	44 502	44 502	-	-	44 502	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 505 021	-	-	1 467 537	806 370	89 270	-	895 640	571 897
- Immobilisations corporelles hors exploitation	447 213	83 085	5 362	524 484	104 171	16 341	753	119 759	404 725
. Terrains hors exploitation	141 394	7 600	782	148 212	-	-	-	0	148 212
. Immeubles hors exploitation	173 929	71 994	452	245 471	62 457	9 218	753	70 922	174 549
. Mobilier et matériel hors exploitation	40 711	3 491	4	44 198	23 488	2 882	-	26 370	17 828
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	91 179	0	4 576	86 603	18 226	4 241	-	22 467	64 136
<b>Total</b>	<b>4 779 141</b>	<b>542 377</b>	<b>18 689</b>	<b>5 265 345</b>	<b>2 449 327</b>	<b>253 880</b>	<b>6 607</b>	<b>2 696 600</b>	<b>2 568 745</b>

(En milliers de dirhams)

**CESSION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Immobilisations cédées	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
<b>A - Opérations de cession avec le Groupe</b>						
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau d'exploitation	0,00	-	-	-	-	-
Matériel roulant « parc-autos »	-	-	-	-	0	-
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
<b>B - Opérations de cession hors Groupe</b>						
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	13 327	5 854	7 473	11 713	4 240	-
Immobilisations corporelles hors exploitation	5 362	753	4 609	2 636	-	1 973
<b>Total</b>	<b>18 689</b>	<b>6 607</b>	<b>12 082</b>	<b>14 349</b>	<b>4 240</b>	<b>1 973</b>

(En milliers de dirhams)

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Dettes	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2011	Total 2010
	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Service des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	-	150 124	243 998	230 145	624 267	282 710
Valeurs données en pension	7 471 894	1 433 123	-	-	8 905 017	2 535 646
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	7 471 894	1 433 123	-	-	8 905 017	2 535 646
Emprunts de trésorerie	-	3 026 000	2 727 424	3 119 387	8 872 811	5 193 282
- Au jour le jour	-	226 000	33 329	-	259 329	693 526
- A terme	-	2 800 000	2 694 095	3 119 387	8 613 482	4 499 756
Emprunts financiers	102 175	31 862	15 765	19 684	169 486	217 794
Autres dettes	13 098	1 182	16 553	-	30 833	64 366
Intérêts courus à payer	-	-	15 652	-	15 652	20 633
<b>Total</b>	<b>7 587 167</b>	<b>4 642 291</b>	<b>3 019 392</b>	<b>3 369 216</b>	<b>18 618 066</b>	<b>8 314 431</b>

(En milliers de dirhams)

## DEPOTS DE LA CLIENTELE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 2011	Total 2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue Créditeurs	2 360 650	1 443 357	9 256 220	36 299 089	49 359 316	45 961 220
Comptes d'épargne	36	-	4 022	16 679 877	16 683 935	15 258 208
Dépôts à terme	5 735 473	2 553 600	4 018 475	14 137 564	26 445 112	24 928 820
Autres Comptes Créditeurs (*)	2 951 161	3 958 805	714 799	112 206	7 736 971	11 497 394
Intérêts Courus à Payer	60 154	63 218	194 876	236 922	555 170	400 715
<b>Total</b>	<b>11 107 474</b>	<b>8 018 980</b>	<b>14 188 392</b>	<b>67 465 658</b>	<b>100 780 504</b>	<b>98 046 357</b>

Commentaires: (\*) Y compris PL 480 pour MDH 2 895 759

(En milliers de dirhams)

## TITRES DE CREANCES EMIS AU 31 DECEMBRE 2011

NATURE DES TITRES (1)	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)	
CD BMCE	08/04/2010	28/12/2012	100	4,35%	Infini	230 000
CD BMCE	12/04/2010	28/12/2012	100	4,35%	Infini	500 000
CD BMCE	26/10/2010	26/10/2012	100	3,80%	Infini	24 000
CD BMCE	26/10/2010	26/10/2013	100	4,19%	Infini	30 000
CD BMCE	26/10/2010	26/10/2012	100	4,07%	Infini	605 000
CD BMCE	05/11/2010	05/11/2013	100	4,15%	Infini	100 000
CD BMCE	16/11/2010	16/11/2012	100	3,76%	Infini	10 000
CD BMCE	16/11/2010	16/11/2013	100	4,13%	Infini	100 000
CD BMCE	16/11/2010	16/11/2012	100	4,01%	Infini	130 000
CD BMCE	16/12/2010	17/12/2012	100	3,55%	Infini	14 000
CD BMCE	10/01/2011	10/01/2013	100	4,10%	Infini	400 000
CD BMCE	15/04/2011	15/04/2012	100	3,85%	Infini	741 500
CD BMCE	18/04/2011	18/04/2012	100	3,85%	Infini	258 500
CD BMCE	14/11/2011	12/11/2012	100	3,96%	Infini	1 021 000
CD BMCE	16/11/2011	14/11/2012	100	3,96%	Infini	250 000
CD BMCE	16/11/2011	16/05/2012	100	3,80%	Infini	485 000
CD BMCE	16/11/2011	07/02/2012	100	3,70%	Infini	279 000
CD BMCE	17/11/2011	18/02/2012	100	3,70%	Infini	100 000
CD BMCE	30/11/2011	02/03/2012	100	3,72%	Infini	27 000
CD BMCE	02/12/2011	04/06/2012	100	3,80%	Infini	250 000
CD BMCE	08/12/2011	06/12/2012	100	3,96%	Infini	100 000
CD BMCE	08/12/2011	08/03/2012	100	3,72%	Infini	507 000
CD BMCE	22/12/2011	23/03/2012	100	3,72%	Infini	141 000
CD BMCE	30/30/2011	28/12/2012	100	4,00%	Infini	320 000
CD BMCE	30/12/2011	02/04/2012	100	3,72%	Infini	50 000
CD BMCE	30/12/2011	30/12/2013	100	4,25%	Infini	630 000
<b>TOTAL</b>						<b>7 303 000</b>

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS		
PASSIF	2011	2010
Instruments Optionnels Vendus	18 457	19 088
Opérations Diverses sur Titres	4 336 507	3 880 288
Créditeurs Divers	741 477	693 277
Sommes dues à l'Etat	574 103	488 090
Sommes dues aux organismes de prévoyance	44 676	38 553
Sommes diverses dues au personnel	63 346	113 104
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 643	3 548
Fournitures de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	54 709	49 982
Comptes de Régularisation	1 083 643	1 037 264
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	2 324	1 632
Comptes d'écarts sur devises et titres	72 700	60 394
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	8 541	6 022
Charges à payer et produits constatés d'avance	220 686	173 032
Autres comptes de régularisation	779 392	796 184
<b>Total</b>	<b>6 180 084</b>	<b>5 629 917</b>

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS					
	Encours 2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 2010
<b>Provisions, déduites de l'actif, sur :</b>	<b>3 706 693</b>	<b>653 363</b>	<b>210 156</b>	<b>-36 168</b>	<b>4 113 732</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 703	31 429	-	-	57 132
Créances sur la clientèle	2 675 485	401 705	156 915	-29 191	2 891 084
Agios réservés	13 587	-	-	-	13 587
Titres de placement	-	23 721	261	-5 098	18 362
Titres de participation et emplois assimilés	989 627	191 889	52 980	-4 097	1 124 439
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissements	2 291	4 620	-	2 218	9 129
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>25 256</b>	<b>212 136</b>	<b>57 502</b>	<b>36 274</b>	<b>216 164</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	2 620	-	-	-1 083	1 537
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	183	160 541	-	-	160 724
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (E.C)	22 453	51 595	57 502	37 357	53 903
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>3 731 949</b>	<b>865 498</b>	<b>267 658</b>	<b>106</b>	<b>4 329 896</b>

(En milliers de dirhams)

DETTES SUBORDONNEES AU 31 DECEMBRE 2011					
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)
MAD	1 000 000	1	4,43%	10 ans	1 000 000
MAD	150 000	1	5,95%	Perpétuel	150 000
MAD	850 000	1	4,50%	Perpétuel	850 000
MAD	950 000	1	4,57%	Perpétuel	950 000
MAD	50 000	1	5,30%	Perpétuel	50 000
EURO	70 000	11,1095	5,86%	Perpétuel	777 665
EURO	50 000	11,1095	5,90%	10 ans	555 475

(1) Cours Bank Al Maghrib au 31/12/2011

(2) Eventuellement indéterminée

<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
	Encours 2011	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 2010
<b>Ecart de réévaluation</b>	-	-	-	-
<b>Réserve et primes liées au capital</b>	<b>8 719 590</b>	-	<b>11 909</b>	<b>8 731 499</b>
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	4 777 866	-	11 909	4 789 775
Primes d'émission, de fusion et d'apport	3 481 418	-	-	3 481 418
<b>Capital</b>	<b>1 719 634</b>	-	-	<b>1 719 634</b>
Capital appelé	1 719 634	-	-	1 719 634
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
<b>Actionnaires-Capital non versé</b>	-	-	-	-
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>11</b>	-	-	<b>11</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>521 741</b>	-	-	<b>544 762</b>
<b>Total</b>	<b>10 960 976</b>	-	<b>11 909</b>	<b>10 995 906</b>

(En milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>		
	2011	2010
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>20 503 061</b>	<b>20 297 383</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 232 366</b>	<b>1 309 841</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 232 366	1 309 841
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>10 790 353</b>	<b>10 640 969</b>
Crédits documentaires import	2 073 670	2 032 422
Acceptations ou engagements de payer	362 359	682 125
Ouvertures de crédit confirmés	7 825 337	6 728 255
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	528 987	1 198 167
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>3 019 973</b>	<b>3 054 091</b>
Crédits documentaires export confirmés	98 919	111 316
Acceptations ou engagements de payer	63 135	21 935
Garanties de crédits données	49 201	45 776
Autres cautions, avals et garanties donnés	2 808 718	2 875 064
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>5 460 369</b>	<b>5 292 482</b>
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 949 061	3 694 026
Autres cautions et garanties données	1 511 308	1 598 456
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>	<b>6 576 413</b>	<b>6 663 534</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 545 564</b>	<b>6 632 538</b>
Garanties de crédits	1 706 275	1 581 482
Autres garanties reçues	4 839 289	5 051 056
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>	<b>30 849</b>	<b>30 996</b>
Garanties de crédits	30 849	30 996
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>	
<b>Engagements donnés</b>	<b>588 002</b>
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	588 002
<b>Engagements reçus</b>	<b>53 456</b>
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	53 456

(En milliers de dirhams)

## OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture 2011	31 déc 2010	Autres opérations Succursale de Paris et TOS	
			2011	2010
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>36 064 344</b>	<b>34 240 199</b>	<b>4 851 348</b>	<b>3 215 381</b>
Devises à recevoir	16 172 181	13 080 636	2 180 467	2 056 958
Devises à livrer	866 953	742 046	-	-
Dirhams à recevoir	17 144 748	16 832 440	2 424 173	1 158 423
Dirhams à livrer	1 880 462	3 585 077	246 708	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>	<b>10 853 617</b>	<b>13 043 183</b>	<b>2 208 804</b>	<b>760 841</b>
<b>Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	2 443 338	1 929 553	1 666 220	760 841
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	8 408 790	11 091 887	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	1 489	21 743	542 584	-

(En milliers de dirhams)

## VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	90 525	Bons de caisses	
Autres titres	446 127		
Hypothèques	41 132 834		
Autres valeurs et sûretés réelles	90 477 578		
<b>Total</b>	<b>132 147 064</b>		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature recus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 171 894	Autres valeurs données en pension	
Autres titres	5 335 490		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
<b>Total</b>	<b>-</b>		

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 571 060	5 011 029	1 585 783	4 450 799	300 645	14 919 316
Créances sur la clientèle	4 624 881	9 990 341	4 496 125	31 826 251	19 647 595	70 585 193
Titres de créance	30 389 392	202 657	451 409	567 102	1 340 760	32 951 320
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>38 585 333</b>	<b>15 204 027</b>	<b>6 533 317</b>	<b>36 844 152</b>	<b>21 289 000</b>	<b>118 455 829</b>
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 229 135	2 343 417	3 246 384	3 550 960	5 364 574	17 734 470
Dettes envers la clientèle	4 035 172	5 305 105	11 136 361	8 323 753	498 897	29 299 288
Titres de créance émis	-	1 054 000	3 939 000	2 310 000	-	7 303 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 264 307</b>	<b>8 702 522</b>	<b>18 321 745</b>	<b>14 184 713</b>	<b>5 863 471</b>	<b>54 336 758</b>

(En milliers de dirhams)

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE AU 31 DECEMBRE 2011

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
24	24 753	31 747	3 939	1 004

(En milliers de dirhams)



## VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	2011
<b>Actif</b>	<b>13 595 111</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	31 524
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 714 888
Créances sur la clientèle	3 924 200
Titres de transaction et de placement et d'investissement	792 617
Autres actifs	2 164
Titres de participation et emplois assimilés	2 933 080
Créances subordonnées	196 638
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>Passif</b>	<b>10 264 721</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 504 164
Dépôts de la clientèle	410 150
Titres de créance émis	-
Autres passifs	17 267
Dettes Subordonnées	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	1 333 140
<b>Hors bilan</b>	<b>5 334 465</b>
Engagements donnés	4 223 515
Engagements reçus	1 110 950

(En milliers de dirhams)

## MARGE D'INTERÊT

	2011	2010
Intérêts perçus	5 154 842	4 811 672
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	504 831	386 655
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 387 594	4 157 979
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	262 417	267 038
Intérêts servis	2 691 972	2 457 105
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	638 910	499 039
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 800 163	1 707 036
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	252 899	251 030

## PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

	2011	2010
Titres de participation	5 356	4 733
Participations dans les entreprises liées	237 382	170 738
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	50 512	23 407
<b>TOTAL</b>	<b>293 250</b>	<b>198 877</b>

(En milliers de dirhams)

## COMMISSIONS

	2011	2010
<b>Commissions perçues</b>	<b>781 742</b>	<b>853 304</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	536 760	579 305
Sur opérations de change	230 972	261 645
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	-
Sur moyens de paiement	-	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	14 010	12 352
Sur autres prestations de service	-	-
<b>Commissions versées</b>	<b>166 631</b>	<b>228 984</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 400	520
Sur opérations avec la clientèle	38 780	35 372
Sur opérations de change	81 419	114 405
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	45 032	78 687
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	-
Sur moyens de paiement	-	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

(En milliers de dirhams)

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE**

	2011	2010
<b>Produits</b>	<b>1 563 780</b>	<b>1 351 726</b>
Gains sur les titres de transaction	761 540	752 710
Plus-value de cession sur titres de placement	52 094	10 557
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	261	18 806
Gains sur les produits dérivés	321 584	242 132
Gains sur les opérations de change	428 301	327 521
<b>Charges</b>	<b>703 632</b>	<b>365 173</b>
Pertes sur les titres de transaction	74 716	21 898
Moins-value de cession sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	23 721	261
Pertes sur les produits dérivés	320 995	246 775
Pertes sur opérations de change	284 200	96 239
<b>Résultat</b>	<b>860 148</b>	<b>986 553</b>

(En milliers de dirhams)

**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

	2011	2010
Charges du personnel	1 280 600	1 138 339
Impôts et taxes	58 572	41 836
Charges externes	1 042 987	1 049 842
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	253 880	212 329

(En milliers de dirhams)

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

	2011	2010
Autres produits et charges bancaires	656 816	719 394
Autres produits bancaires	1 647 838	1 548 052
Autres charges bancaires	991 022	828 658
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>10 279</b>	<b>29 737</b>
Produits d'exploitation non bancaire	64 454	63 749
Charges d'exploitation non bancaire	54 175	34 012
<b>Autres charges</b>		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	882 557	1 313 835
<b>Autres produits</b>		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	283 116	573 017

(En milliers de dirhams)

**VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE AU 31 DECEMBRE 2011**

	MAROC
Produit Net Bancaire	3 969 702
Résultat Brut d'Exploitation	1 247 511
Résultat Avant Impôt	816 087

(En milliers de dirhams)

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL**

	2011	2010
<b>I- Résultat Net Comptable</b>		<b>838 306</b>
<b>II- Réintégrations fiscales</b>		<b>214 080</b>
1- Courantes		
Dons et subventions		
Cadeaux		
Charges non déductibles	1 763	
Primes de jouets	7 306	
Amortissement voitures non déductibles	8 816	
2- Non courantes	1 294	
Impôts sur les sociétés	9 177	
III- Déductions fiscales	185 724	
1- Courantes		237 382
Dividendes		
2- Non courantes		
Reprise sur provisions pour investissements	237 382	
TOTAL	237 382	
<b>VI- Résultat net fiscal</b>		<b>815 003</b>
Impôts sur les sociétés		293 544
<b>VI- Résultat net fiscal</b>		<b>544 762</b>

(\*) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

(En milliers de dirhams)

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

	Montant		
<b>I. Détermination du résultat</b>			
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	(+ ou -)	<b>838 306</b>
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes		(+)	214 080
. Déductions fiscales sur opérations courantes		(-)	237 382
. Résultat courant théoriquement imposable		(=)	<b>815 003</b>
. Impôt théorique sur résultat courant		(-)	301 551
. Résultat courant après impôts		(=)	<b>536 755</b>

II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques

(En milliers de dirhams)

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE**

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	82 492	506 104	503 743	84 853
B. T.V.A. Récupérable	93 560	322 276	337 664	84 304
* Sur charges	78 738	251 989	256 148	74 579
* Sur immobilisations	14 822	76 419	81 516	9 725
T.V.A = (A - B)	-11 068	177 695	166 079	549

(En milliers de dirhams)

**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2011**

Montant du capital : 1 719 634

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		31 déc 2010	31 déc 2011		
RMA WATANYA	67 Avenue des FAR- Casablanca	48 014 586	48 243 598	28,05%	28,05%
S.F.C.M.	239, Bd Mohamed V - Casablanca	907 190	907 204	0,53%	0,53%
FINANCE.COM	69 Avenue des FAR- Casablanca	7 938 790	15 876 302	9,23%	9,23%
C.I.M.R.	100, Bb.Abdelmoumen-Casablanca	7 414 490	7 414 504	4,31%	4,31%
Le Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion	Espace Les Palmiers, Angle Avenues Mehdi Benbarka et Annakhil, Hay Riad - Rabat	14 423 718	14 923 852	8,68%	8,68%
MAMDA/MCMA	16 Rue Abou Inane- Rabat	9 969 252	8 757 194	5,09%	5,09%
PERSONNEL BMCE	140, Avenue Hassan II - Casablanca	2 812 418	2 789 567	1,62%	1,62%
SBVC ET DIVERS	140, Avenue Hassan II - Casablanca	25 778 404	26 284 057	15,28%	15,28%
BANCO ESPIRITO SANTO / FUNDO PENSOES BESCL	Avenida da libertad 195 1250-142 Lisbonne	4 004 020	4 004 020	2,33%	2,33%
BANCO ESPIRITO SANTO	Avenida da libertad 195 1250-142 Lisbonne	397 220	397 220	0,23%	0,23%
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4, rue Gaillon 78002	42 365 802	42 365 802	24,64%	24,64%
CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO, ALICANTE	Rue San Fernando, 40, 03001 Alicante	0	70		
INCOMED - GROUPE CAM		7 937 500	0		
TOTAL		171 963 390	171 963 390	100%	100%

(En milliers de dirhams)

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 26 mai 2010			
Report à nouveau		11 Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	508 390
<b>Résultats net de l'exercice</b>	<b>521 741</b>	<b>Autres affectations</b>	<b>80 576</b>
Prélèvement sur les bénéfices	67 225		
Autres prélèvements	-		
<b>TOTAL</b>	<b>588 966</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>588 966</b>

(En milliers de dirhams)

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Capitaux Propres et Assimilés</b>	<b>10 995 906</b>	<b>14 887 353</b>	<b>12 898 809</b>
<b>Opérations et Résultats de l'Exercice</b>	-	-	-
1- Produit net bancaire	4 063 507	3 951 016	3 713 830
2- Résultat avant impôts	838 306	797 589	655 427
3- Impôts sur les résultats	293 544	275 848	152 498
4- Bénéfices distribués	508 390	476 264	438 440
5- Résultats non distribués	-	-	64 489
<b>Résultat par Titre (en dirhams)</b>	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	3	3	3
Bénéfice distribué par action ou part sociale	3	3	3
<b>Personnel</b>	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 280 600	1 138 339	1 074 469
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 941	5 027	4 900

(En milliers de dirhams)

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS****I. DATATION**

. Date de clôture (1)	31 décembre 2011
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	23 mars 2012
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**II. Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1<sup>ère</sup> communication externe des états de synthèse**

Dates	Indications des événements
. Favorables	<b>NEANT</b>
. Défavorables	BMCE BANK a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2009, achevé en Décembre 2010, au titre des exercices 2006 à 2009 inclus, portant sur l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt Général sur les Revenus (IGR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), la Banque a reçu la première notification de chefs de redressement le 16 Décembre 2010 relative aux quatre exercices contrôlés. Elle a également reçu la deuxième lettre de notification le 1 <sup>er</sup> Mars 2011.

**EFFECTIFS**

	2011	2010
Effectifs rémunérés	4 941	5 027
Effectifs utilisés	4 941	5 027
Effectifs équivalents plein temps	4 941	5 027
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	2 662	2 476
Employés (équivalent plein temps)	2 279	2 551

(En milliers de dirhams)

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES AVEC DEPOTS**

	Nombre de comptes		Montants	
	2011	2010	2011	2010
Titres dont l'établissement est dépositaire	11 725	15 221	174 000 000	191 000 000
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	77	-	13 500 000
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	63	62	67 000 000	64 000 000
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

**RESEAU**

	2011	2010
Guichets permanents	620	615
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	657	648
Succursales et agences à l'étranger	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	28	25

**COMPTES DE LA CLIENTELE**

	2011	2010
Comptes courants	75 065	70 756
Comptes chèques, hors MRE	255 729	244 150
Comptes MRE	1 012 124	959 497
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	823 571	769 817
Comptes à terme	12 366	11 841
Bons de caisse	2 525	3 053
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

Sont assortis de la mention Néant, pour l'exercice 2011, les états suivants :

- ◆ Etat des dérogations ;
- ◆ Etat des changements de méthodes ;
- ◆ Immobilisations données en crédit bail, en location avec option d'achat et en location simple ;
- ◆ Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garanties.

# BILAN ACTIVITE MAROC

AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIF	2011	2010
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 710 799	3 850 056
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>19 191 251</b>	<b>19 585 405</b>
. A vue	1 901 140	5 559 430
. A terme	17 290 111	14 025 975
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>85 722 061</b>	<b>75 985 841</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	27 681 490	24 531 153
. Crédits à l'équipement	14 785 848	15 001 927
. Crédits immobiliers	28 140 075	25 556 512
. Autres crédits	15 114 648	10 896 249
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>30 961 004</b>	<b>26 874 344</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 421 794	7 420 179
. Autres titres de créances	1 306 173	1 515 430
. Titres de propriété	22 233 037	17 938 735
<b>Autres actifs</b>	<b>2 208 576</b>	<b>1 465 238</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>1 336 251</b>	<b>1 404 908</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	674 432	730 824
. Autres titres de créance	661 819	674 084
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>4 850 215</b>	<b>4 035 505</b>
<b>Créances subordonnées</b>	<b>201 314</b>	<b>203 045</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>477 561</b>	<b>297 423</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 087 157</b>	<b>2 029 731</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>148 746 189</b>	<b>135 731 496</b>

(En milliers de dirhams)

PASSIF	2011	2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>20 286 936</b>	<b>11 555 167</b>
. A vue	625 024	976 911
. A terme	19 661 912	10 578 256
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>100 259 257</b>	<b>97 062 287</b>
. Comptes à vue créditeurs	50 801 303	47 351 069
. Comptes d'épargne	16 290 784	15 258 208
. Dépôts à terme	29 037 996	29 628 895
. Autres comptes créditeurs	4 129 174	4 824 115
<b>Titres de créance émis</b>	<b>7 367 071</b>	<b>7 135 904</b>
. Titres de créance négociables	7 367 071	7 135 904
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
<b>Autres passifs</b>	<b>5 873 945</b>	<b>5 060 706</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>195 006</b>	<b>22 292</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 415 648</b>	<b>4 423 298</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>8 105 924</b>	<b>8 092 573</b>
<b>Capital</b>	<b>1 719 634</b>	<b>1 719 634</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>522 757</b>	<b>659 624</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>148 746 189</b>	<b>135 731 496</b>

(En milliers de dirhams)

**HORS BILAN**

	2011	2010
<b>Engagements Donnés</b>	<b>20 978 044</b>	<b>20 483 627</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissement de crédit et assimilés	1 232 366	1 309 841
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	10 790 353	10 640 969
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 970 772	2 980 762
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5 396 822	5 230 221
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	587 731	321 834
<b>Engagement Reçus</b>	<b>6 542 355</b>	<b>6 654 307</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 458 235	6 549 968
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 849	30 996
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	53 271	73 343

(En milliers de dirhams)

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ACTIVITE MAROC

AU 31 DÉCEMBRE 2011

	2011	2010
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>7 396 970</b>	<b>7 069 545</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	394 856	304 013
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 357 218	4 123 036
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	253 504	266 084
Produits sur titres de propriété	292 017	198 877
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	648 783	676 175
Autres produits bancaires	1 450 592	1 501 360
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>3 427 267</b>	<b>3 194 544</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	588 047	432 665
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 792 028	1 704 006
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	252 899	251 030
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	794 293	806 843
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 969 703</b>	<b>3 875 001</b>
Produits d'exploitation non bancaire	64 454	63 693
Charges d'exploitation non bancaire	54 175	34 012
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>2 630 886</b>	<b>2 437 542</b>
Charges du personnel	1 277 946	1 135 977
Impôts et taxes	58 572	41 836
Charges externes	1 041 880	1 043 615
Autres charges générales d'exploitation	172	5 264
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	252 316	210 850
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>815 859</b>	<b>1 104 396</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	428 215	472 012
Pertes sur créances irrécouvrables	45 446	416 066
Autres dotations aux provisions	342 198	216 318
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>282 850</b>	<b>572 519</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	156 915	478 089
Récupérations sur créances amorties	13 967	5 512
Autres reprises de provisions	111 968	88 918
<b>Résultat courant</b>	<b>816 087</b>	<b>935 263</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	-	-
<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>	<b>816 087</b>	<b>935 263</b>
Impôts sur les résultats	293 330	275 639
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>522 757</b>	<b>659 624</b>

(En milliers de dirhams)

# ETAT DES SOLDES DE GESTION ACTIVITE MAROC

AU 31 DÉCEMBRE 2011

## TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	2011	2010
+ Intérêts et produits assimilés	5 005 578	4 693 134
- Intérêts et charges assimilées	2 632 974	2 387 701
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>2 372 604</b>	<b>2 305 433</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Commissions perçues	779 755	851 119
- Commissions servies	165 753	228 464
<b>Marge sur commissions</b>	<b>614 002</b>	<b>622 655</b>
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	687 742	705 502
+ Résultat des opérations sur titres de placement	28 634	29 102
+ Résultat des opérations de change	128 613	231 282
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	13 897	-4 643
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>858 886</b>	<b>961 243</b>
+ Divers autres produits bancaires	292 017	198 876
- Divers autres charges bancaires	167 807	213 206
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 969 702</b>	<b>3 875 001</b>
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-99 898	-177 393
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	61 333	53 984
- Autres charges d'exploitation non bancaire	52 739	33 855
- Charges générales d'exploitation	2 630 887	2 437 542
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 247 511</b>	<b>1 280 195</b>
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-302 779	-404 477
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-128 645	59 545
<b>Résultat courant</b>	<b>816 087</b>	<b>935 263</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Impôts sur les résultats	293 330	275 639
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>522 757</b>	<b>659 624</b>

(En milliers de dirhams)

## CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2011	2010
<b>+ Résultat net de l'exercice</b>	<b>522 757</b>	<b>659 624</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	252 316	210 849
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	156 049	192 219
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	54 467	85 850
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 240	12 957
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 973	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	3 120	9 710
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	1 436	157
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>+ Capacité d'autofinancement</b>	<b>872 703</b>	<b>954 332</b>
- Bénéfices distribués	508 390	476 263
<b>+ Autofinancement</b>	<b>304 313</b>	<b>478 069</b>

(En milliers de dirhams)